



ONG APROSPEN

RAPPORT D'ACTIVITES

Par
Le Secrétariat exécutif APROSPEN

Année 2016

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2003, APROSPEN s'est toujours engagée auprès des communautés de base pour soutenir celles-ci à lutter contre la pauvreté et les autres fléaux qui minent son existence. Dans son approche méthodologique, elle se déploie sur le terrain à travers plusieurs thématiques. Spécifiquement au cours de l'année 2016, les activités quatre axes principales ont meublé ses interventions de terrain, il s'agit de (i) la santé communautaire, (ii) l'accompagnement du développement local à travers les OSC et (iii) la sécurité alimentaire et moyens d'existence. La thématique protection de l'environnement bien que faisant partie de nos domaines phares d'intervention n'a pas spécifiquement connu de réalisations notables. Si certaines actions ont été menées en partenariat avec les partenaires techniques et/ou financiers, d'autres ont plutôt été initiées et réalisées par les membres à travers un déploiement matériel et physique propre à l'organisation.

A- AXE 1 : SANTE COMMUNAUTAIRE

Sur le plan de la santé communautaire, il est important de rappeler qu'APROSPEN intervient en qualité d'organisation d'interface entre le MINSANTE et la société civile de l'Adamaoua depuis 2013 à travers la convention de partenariat signée à cet effet. Outre les obligations contractuelles de d'encadrement des OSC œuvrant dans la santé, de partage d'informations, elle planifie et met en œuvre plusieurs activités qui concourent à renforcer le contrôle de certaines pandémies en milieu communautaire. Plusieurs activités ont été planifiées et mises en œuvre au cours de l'année 2016.

I- LA COLLECTE D'INFORMATIONS AUPRES DE OSC OEUVRANT DANS LE DOMAINE DE LA SANTE DANS LA REGION DE L'ADAMAOUA

Contexte et justification :

Dans le cadre du partenariat public-privée développé par le ministère de la santé public avec la participation des Organisations de la société civile (OSC) par la mise en œuvre de la politique de la santé au Cameroun, APROSPEN a contractualisé avec le ministère de la santé public en sa qualité d'organisation interface de l'Adamaoua. Dès lors, elle a engagé un processus d'identification et de mobilisation des OSCs œuvrant dans la santé dans la région de l'Adamaoua. Il a été constaté que toutes les OSCs se caractérisent par une diversité tant au niveau institutionnel qu'organisationnel. C'est ainsi qu'il s'est avéré important de procéder non seulement à l'identification, mais aussi à la caractérisation des OSCs et bien plus, l'identification de leurs besoins en renforcement de capacité. C'est à juste titre qu'une collecte des informations a été jugé nécessaire sur la base d'une fiche d'identification des données en vue de l'élaboration d'un fichier départemental des OSCs spécifiques de la santé et d'une meilleure coordination des actions des acteurs impliqués. Le présent rapport donne le rendu du déroulement de la collecte des informations sur les OSCs œuvrant dans la santé dans l'Adamaoua et la synthèse des résultats obtenus.

Objectifs

Objectif général

Améliorer la connaissance des OSCs œuvrant dans le domaine de la santé dans la région de l'Adamaoua.

Objectifs spécifiques

- Identifier et fichier les OSCs œuvrant dans le domaine de la santé ;
- Evaluer le niveau d'organisation de chacune des OSCs ;
- Identifier les besoins des OSCs en renforcement des capacités.

Activités réalisées :

Pour mener à bien cette collecte d'information, une fiche de collecte de données a été actualisée et validée au cours des échanges avec les différents acteurs. Après cette phase, les enquêteurs ont été coachés à l'administration de la séance d'enquête. Il s'agit de Mohamadou Laminou B. et Rougayatou Abdou mandatés par le coordonnateur national d'APROSPEN pour assurer ladite collecte. Dès lors, les activités se sont déroulées de la sorte :

- Prise de rendez-vous avec chaque responsable d'OSC ;
- Descente vers le siège des OSC ;
- L'administration du questionnaire sous forme d'interview semi-structuré ;

Résultats obtenus

-De l'effectif des OSCs identifiées

Vingt(20) OSCs sur les quarante-quatre(44) attendues ont été identifiées. Soit un pourcentage de 45%. Cette situation a été favorisée par :

- L'opérationnalité des contacts de certains responsables ;
- Le non disponibilité de certains responsables lors de la descente sur le terrain ;
- L'absence des sièges pour certaines OSCs.

- De la classification des OSCs par niveau

Trois catégories des OSCs ont été identifiées, à savoir :

- Les OSCs de premier niveau avec cinq(05) sur les vingt(20) recensées ; soit 25%.
- Les OSCs de deuxième niveau avec treize(13) sur les vingt(20) recensées ; soit 65%.
- Les OSCs de troisième niveau avec deux (02) sur les vingt (20) recensées ; soit 10%.

Au regard des résultats ci-dessus, nous pouvons conclure que les OSCs de deuxième niveau sont visibles sur le terrain que celles des autres niveaux.

-De l'effectif des membres

Pour les OSCs de 1^{er} niveau, l'effectif est compris entre 13 et 55 membres ; avec trois(03) OSCs ayant une moyenne de 14 membres et deux(02) OSCs une moyenne de 52 membres ; soit une moyenne globale de 1,56%.

Pour les OSCs de 2^e niveau, l'effectif est compris entre 08 et 167 membres ; soit de [5 ; 20]=06 OSCs ; de [20 ; 40]=05 OSCs ; de [40 ; 167]=2 OSCs. Ceci nous donne une proportion de 0,31%.

Pour les deux (02) OSCs de troisième niveau, l'une qui est (SYDEV) a un effectif de dix(10) OSCs membres et a des représentations internationales et l'autre qui est (Le Corps de la Paix) est internationale. Ici nous avons une proportion de 0,1%.

-Du secteur d'activité

Dix-neuf (19) OSCs sur les vingt (20) identifiées travaillent sur la santé humaine, soit une proportion de 95% et une sur la santé humaine et animale, soit une proportion de 5% de. Cette dernière est en fait l'Association Synergie pour l'Education Affective (SEDA).

Du niveau d'organisation et de la structuration

-De la tenue des Assemblées Générales (AG)

Parmi les OSCs du premier niveau, quatre(04) tiennent l'AG, dont les PV de trois ont été vérifiés. Et une est nouvellement légalisée (Femmes Battantes Solidaires de la Bonne Charité) avec aucune assemblée générales tenue.

Parmi les treize (13) OSCs de deuxième niveau, toutes tiennent l'AG dont les PV de sept ont été vérifiés.

Quant aux deux(02) du niveau trois, toutes tiennent ; mais les PV n'ont pas été vérifiés.

Au vu des PV présentés par toutes ces OSCs la grande majorité entre elles ont des difficultés à rédiger un PV respectant les normes conventionnelles.

-De l'existence d'un plan d'action

Trois(03) OSCs du niveau 1 ont un plan d'action et deux(02) n'en ont pas.

Toutes les treize (13) OSCs du 2^e ont un plan d'action. Néanmoins seules huit(08) ont présenté leur plan.

Pour ce qui est des OSCs du 3^e niveau, toutes les deux(02) ont leur plan d'action à jour.

Nonobstant, dans toutes les trois catégories des OSCs identifiées la qualité d'écriture des plans d'action reste encore à améliorer quoique quelques rares OSCs se démarquent positivement.

- De l'existence d'un siège social

Tout d'abord, trois(03) OSCs du 1^{er} niveau ont un siège alors que deux(02) n'en ont pas. Ensuite, toutes les treize (13) OSCs du 2^e niveau ont un siège chacune.

Enfin, toutes les deux OSCs du 3^e niveau ont un siège.

Tout compte fait, l'organisation et de structuration des OSCs dépendent de leur niveau. En effet, les OSCs du niveau 1 sont faiblement structurées et organisées. Celles du niveau 2 sont moyennement structurées et organisées car, toutes disposent d'un siège, tiennent des AG et ont plan d'action qui est à jour.

Types d'activités menées au cours de la période 2013-2015

Les formations

En ce qui concerne les OSCs du niveau 1, seule l'OSC GRADE sur les cinq (5) a mené une activité de formation des communautés dans le domaine de la santé ; 20%.

Dans la même logique, une activité de formation a été menée par cinq (05) des treize (13) OSCs du niveau 2 ; soit 38,46%.

Sur les deux (02) OSCs du niveau 3, une a mené une activité de formation sur le secourisme en vue de mieux encadrer la communauté en cas de catastrophe ; soit 50%.

Retenons que l'activité de formation est plus menée par les OSCs de 2^e niveau que celles du 1^{er} et 3^e niveau.

Les sensibilisations

Pour les OSCs de 1^{er} niveau, trois (03) sur les cinq (05) rencontrées ont effectué cette activité ; soit 60%.

Pour les OSCs de 2^e niveau, cinq (05) sur les treize(13) ont conduit une activité de sensibilisation ; soit 38,46%.

Pour les OSCs de 3^e niveau, toutes les deux (02) ont effectué au moins une activité de sensibilisation soit 100%.

la distribution des moustiquaires et de certains médicaments

Une seule OSC du 1^{er} niveau parmi les cinq (05) a mené cette activité ; soit 20%.

Egalement, une(01) seule OSC du 2^e niveau parmi les 13 a mené cette activité ; soit 7,77%.

Aucune OSC du 3^e niveau n'a mené cette activité ; soit 0%.

Les mobilisations et Causeries éducatives

Deux (2) OSCs du 1^{er} niveau parmi les cinq (05) ont mené cette activité ; soit 40%.

Quatre(4) OSCs du 2^e niveau parmi les treize(13) ont mené cette activité ; soit 30,77%.

Aucune OSC du 3^e niveau n'a mené cette activité ; soit 0%.

La prise en charge des orphelins et déshérités

Seules cinq (05) OSCs du 2^e niveau parmi les treize(13) ont mené cette activité ; soit 38,46%.

De tout ce qui précède, il en découle que les OSCs du 3^e niveau ont été plus actives sur la période 2015-2016 que celles des deux autres niveaux.

-Sources de financement

N ^o	Sources de financement	Les OSCs Niv 1	les OSCs Niv 2	les OSCs Niv 3
01	Les cotisations des membres	05	11	01
02	Les prestations intellectuelles	01	05	01
03	Les activités génératrices de revenus	00	05	00
04	Les subventions : d'un bailleur de fonds	01	08	01
05	De l'Etat	00	01	01
06	un programme de l'Etat	01	09	01
07	Autres	01	04	02

Dix-sept (17) OSCs de sur vingt(20) au total des trois niveaux vivent des ressources propres, soit 85% ; contre Dix(10) seulement qui ont bénéficié d'une subvention de bailleurs de fonds divers, soit 50%.

Sept(07) OSCs seulement sur vingt(20) ont de revenus des prestations intellectuels, soit 35% ; contre onze(11) qui bénéficient des appuis des programmes de l'Etat, soit 55%.

Cinq(05) OSCs seulement sur 20 fonctionnent grâce aux activités génératrices de revenus, soit 25%.

Deux(02) OSCs ont bénéficié de l'aide de l'Etat, soit 10%.

Onze(11) OSCs ont bénéficié de l'aide d'un programme de l'Etat, soit 55%.

Sept(07) OSCs ont bénéficié de l'aide venant d'autres, soit 35%.

Ceci suppose une faible capacité de ces OSCs en mobilisation des partenaires techniques et financiers pour accroître le volume de leurs activités en faveurs des populations.

Besoins en renforcement de capacité

N ^o	Besoins en renforcement de capacité	Les OSCs Niv 1	les OSCs Niv 2	les OSCs Niv 3
01	Dans la gestion gouvernementale des OSCs	02	07	0
02	Sur l'écriture, suivi et évaluation d'un projet	03	06	0
04	Dans le domaine de la santé	01	04	0
04	Sur la technique de plaidoyer	03	04	0

				1
08	TIC	00	03	0
				2

Au regard des besoins formulés par les OSCs des différents niveaux dans ce tableau, il ressort que :

Deux (02) OSCs de niveau 1 et sept(07) OSCs de niveau 2 sur vingt(20), ont besoin de renforcement des capacités en gestion gouvernementale ; soit 45% du total des OSCs.

Trois(03) OSCs de niveau 1 et six(06) de niveau 2 sur vingt(20), ont besoin de renforcement des capacités en écriture, suivi et évaluation de projets ; soit 45% du total des OSCs.

Une(01) OSC de niveau 1 et quatre(04) OSCs de niveau 2 sur vingt(20), ont besoin de renforcement des capacités dans le domaine de la santé ; soit 25% du total des OSCs.

Trois(03) OSCs de niveau 1 ; quatre(04) OSCs de niveau 2 et 01 OSCs du niveau 2 sur vingt(20), ont besoin de renforcement des capacités en technique de plaidoyer ; soit 40% du total des OSCs.

Trois(03) OSCs de niveau 2 et deux(02) OSCs de niveau 3 sur vingt(20), ont besoin de renforcement des capacités en TIC soit, 25%% du total des OSCs.

Cet état des choses nous permet au bout du compte de comprendre et de conclure que le besoin en renforcement des capacités pour les OSCs de 1^{er} niveau et du 2^{ème} niveau dans la gestion gouvernementale ; en écriture, suivi et évaluation de projets et dans le domaine de la santé s'impose.

Par ailleurs, nous relevons que toutes les catégories des OSCs recensées ont besoin d'un renforcement de capacité sur la technique de plaidoyer. Cependant, seules les OSCs de 2^e et 3^e niveau ont exprimé leur besoin en renforcement de capacité sur les TIC.

Difficultés rencontrées

De nombreuses difficultés ont été rencontrées au cours de cette enquête à savoir :

- Quatre(04) OSCs n'ont pas de siège,
- Certaines OSCs ont des sièges mais sans logo indicateur ;
- Des contacts inopératoires de certains responsables.

CONCLUSION

En définitive, la collecte d'information auprès des OSC œuvrant dans la santé dans le département de la Vina s'est effectuée en quatre jours. Il faut dire qu'à travers cette enquête de collecte de données APROSPEN entant qu'organisation interface a apporté sa contribution non seulement sur l'identification des OSCs mais aussi sur l'évaluation de leur niveau organisationnel et institutionnel ; voire leurs besoins en renforcement de capacité. Il en découle de cette mission que plusieurs OSCs sont engagées à accompagner APROSPEN dans ses différentes actions.

II- RAPPORT DU SUIVI INDEPENDANT DES DIRECTIVES GOUVERNEMENTALES DU 31 MARS 2016

Contexte et justification.

Selon la Banque Mondiale, les dépenses en santé des populations du Cameroun se chiffrent à plus de 600 milliards de francs par an. Mais fort est de constater que ces dernières

n'obtiennent pas les services et soins de santé de qualité auxquels ils aspirent légitimement. Plus encore, le paiement direct reste la forme presque exclusive de recouvrement des coûts appliquée au Cameroun. Ici les ménages, qui contribuent pour plus 75% de l'enveloppe des dépenses en santé, achètent les soins sous cette forme à près de 95% (Source CDBPS-H).

L'analyse du contexte environnemental de la santé au Cameroun met en évidence une forte déréglementation. L'Etat y joue plusieurs rôles notamment, la régulation, la production, la vente et l'achat des services et soins. La corruption vigoureusement combattue au Cameroun se trouve vivace en milieu hospitalier. La vente parallèle des médicaments y occupe davantage de place. Et, pour paraphraser le Pr Pierre ONGOLO ZOGO dans « *Solidarités oubliées dans le système de santé camerounais* », « *le fonctionnaire est le concurrent direct des formations sanitaires publiques au gré de la capacité à payer des usagers. Les valeurs cardinales de tout système de santé – équité, humanité et justice sociale – sont devenues de vains mots dans cette jungle du « secteur marchand de la santé* ». Les services et soins de santé offerts en médecine curative se négocient comme de simples produits de consommation courante dans un environnement où n'existe ni contrôle de qualité, ni contrôle de prix alors que la clientèle est essentiellement captive et vulnérable. Les soins reçus pour une maladie donnée ne sont ni standardisés, ni normalisés et leurs coûts peuvent varier du simple au quintuple.

Suite à une actualité nationale, fortement médiatisée au début de l'année 2016, des Directives Gouvernementales ont été prises par une note du Ministre de la Santé Publique adressée aux responsables des formations sanitaires publiques, datée du 31 mars 2016. Au cours d'une communication, Monsieur André MAMA FOUA a martelé fermement « *J'engage tous les directeurs à la mise en œuvre immédiate et sans délai de ces directives qui feront l'objet d'une évaluation périodique, assortie de sanctions éventuelles* ».

C'est dire que par cette note, qui est arrivée comme une sonnerie de la fin des dérives en milieu hospitalier, le Gouvernement de la République restaurait le droit à la santé aux populations du Cameroun à travers un appel insistant sur l'amélioration de l'accueil, de l'orientation et de la prise en charge des patients. Elle comporte des indicateurs clairs de performance. Dans notre rôle citoyen de défense des intérêts des populations en tant qu'Organisation de la Société Civile et dans notre mission de suivi des politiques publiques et systèmes de santé, nous avons lancé, au cours de ce dernier trimestre de l'an 2016, dans la région de l'Adamaoua une enquête basée sur l'observation possible par tout visiteur avisé de ces indicateurs de performance au sein de sa formation sanitaire hôte.

But de l'enquête

Assurer nos rôles de veille citoyenne et de partenaire du Ministère de la Santé Publique dans sa quête permanente d'amélioration de la santé des populations du Cameroun.

Cibles de l'enquête

Les hôpitaux de District de santé et les CMA ont retenu notre attention pour les raisons ci-après : ils accueillent une frange importante de la population des patients et en première intention, les urgences médicales.

Directives Gouvernementales sur lesquelles a porté le suivi indépendant.

La note du Ministre de la santé publique à la fin du premier trimestre de 2016, titrée, « Directives N° D 30-195 D/MINSANTE/SG du 31 mars 2016, relatives à l'Accueil, l'Orientation et la Prise en charge des Patients dans les Formations Sanitaires Publiques, adressées aux Directeurs des hôpitaux de 1^{ère} et 4^{ème} catégories et, aux Médecins-chefs des CMA (5^{ème} catégorie) », a ressassé dans son introduction, une litanie de dérives décrites par les médias

nationaux mais aussi, elle a prescrit des directives élémentaires devant garantir l'accès à la santé des populations au Cameroun.

Cinq dérives au total ont été relevées par le Ministre de la santé publique. Il s'agit de :

- Le mauvais accueil des patients et de leurs proches.
- Le manque d'orientation et d'encadrement des malades au sein de l'hôpital.
- Le retard et les défaillances dans la prise en charge des malades.
- Le rançonnement, le détournement des malades et les circuits parallèles de vente des médicaments et de consommables.
- L'absence de compassion pour les malades en détresse, en état de souffrance physique, morale ou mentale.

Le Ministre achevait la peinture de ce tableau, somme toute regrettable, en rappelant que l'humanisme et l'empathie sont des comportements que doit adopter tout personnel soignant en toute circonstance au sein d'une Formation Sanitaire, dans le respect de l'éthique et de la déontologie.

Dans le cadre du présent rapport, seule la première directive, a fait l'objet du suivi indépendant. Il s'agit de l'Accueil et Orientation qui ressortent les directives suivantes :

Le port du badge d'identification est obligatoire pour tout personnel de la Formation Sanitaire.

Les espaces d'accueil et d'orientation des usagers doivent être fonctionnels en veillant à la tenue et à la formation aux bonnes manières du personnel dédié.

Les salles d'attentes doivent être propres et disposer des bancs, des panneaux d'information et des lieux d'aisance à proximité.

Un plan d'orientation des services et des panneaux indicatifs doivent être visibles

Méthodologie de l'enquête

Une personne non déclarée visite une formation sanitaire cible et répond aux questions portées sur son guide sans interviewer qui que ce soit à ce sujet. La compilation des réponses a permis l'analyse des données collectées et commentaires utiles à ce sujet puis, la consolidation du présent rapport. In fine ce rapport, qui est destiné au RESYPAT qui devra intégrer les rapports similaires issus d'autres régions pour le porter à l'attention du Ministre de la santé publique. L'hôpital régional de Ngaoundéré, les districts de santé de Ngaoundéré urbain, de Djohong, de Tibati, Tignère et Meiganga ont été concernées par la collecte de données.

Résultats obtenus

153 Visiteurs mystérieux ont été croisés et interrogés selon le guide d'entretien élaboré à cet effet.

Pour ce qui est de l'Indicateur suivi 1 : Port du badge d'identification par le personnel au sein des formations sanitaires publiques.

Le dépouillement des données de l'enquête a révélé que seulement 26,34 % du personnel de santé croisé par les « Visiteurs mystérieux » arboraient un badge d'identification. Cette moyenne cache tout aussi une disparité au sein de ces différents districts de santé.

Ce taux d'observance du port de badge par le personnel de santé dans la région semble faible.

Indicateur suivi 2 : Aménagement d'un service d'accueil des urgences/patients au sein des formations sanitaires publiques.

Venant aux formations sanitaires publiques ayant aménagé un service d'accueil des urgences, les données de l'enquête révèlent qu'en moyenne quatre-vingt-douze virgule soixante-quinze pourcent (92,75%) des établissements visités disposent d'un service d'accueil des urgences.

Indicateurs suivis 3, 4 et 5 :

- l'existence des places assises au sein du service des urgences/accueil des patients ;*
- l'état de salubrité des lieux d'accueil des urgences dans les formations sanitaires ;*
- l'aménagement des lieux d'aisance à proximité du service des urgences/accueil des patients.*

- Selon les données de l'enquête, l'Adamaoua met un accent sur la salubrité et l'aménagement des lieux d'aisance à proximité des services d'accueil des patients ;

- Pour ce qui est de la fourniture des places assises aux services qui accueillent les patients, 40% de formations sanitaires visitées avaient des places assises

- Seule la Région de l'Adamaoua s'est particulièrement distinguée positivement en termes de plaques indicatrices, 90% des formations sanitaires visitées en disposaient.

III- RENFORCEMENT DE CAPACITES DES OSC OEUVRANT DANS LA SANTE SUR LES TECHNIQUES DE COMMUNICATION

Contexte et justification

Dans le cadre de la recherche de l'efficience pour la contribution de l'amélioration des OSC dans le domaine de la santé, une organisation interface a été sélectionnée dans chaque région pour appuyer et accompagner ces dernières dans ce processus. C'est dans ce cadre qu'APROSPEN a contractualisé avec le MINSANTE pour agir en qualité d'organisation interface dans la région de l'Adamaoua. Parmi ses missions, se trouve en bonne place le renforcement de capacité des organisations intervenant dans le secteur de la santé. Dans sa démarche méthodologique, l'Organisation d'interface a d'abord effectué une collecte de données ayant permis d'identifier les différentes préoccupations auxquelles les acteurs sont confrontés. Ces données ont permis de dégager les besoins en renforcement de capacité de certaines OSC, qui présentent des insuffisances en matière de communication communautaire et de rapportage. C'est dans cette optique qu'APROSPEN a organisé une formation axée sur l'approche d'accompagnement de la santé communautaire, les techniques de communication et de rapportage ce vendredi 04 juillet 2016 dans la salle de réunions du CPFF de Ngaoundéré afin d'outiller davantage ces OSC. Ce présent donne la quintessence de cet atelier.

Objectifs

Objectif global

Améliorer le suivi d'encadrement communautaire des OSC partenaires de la santé de l'Adamaoua.

Objectifs spécifiques

- Favoriser une meilleure approche de mobilisation communautaire ;

- Améliorer le rapportage et la qualité de support autour des activités menées ;
- Renforcer la contribution des organisations partenaires dans les campagnes de santé.

Methodologie

L'atelier de formation axée sur les fondamentaux de santé communautaire, les techniques de communication et de rapportage tenu le vendredi 04/07/2014 dans la salle de réunions du CPFF de Ngaoundéré a connu plusieurs temps forts.

Déroulement de l'atelier

Quatre points forts ont marqué cet atelier.



Une vue des OSC participantes à l'atelier



Debout, Mme Yokomi partage son expérience

au
catégories d'acteurs :

- ✓ **Le personnel de santé.** Cette catégorie s'occupe de la prestation technique
- ✓ **Les organisations d'appui.** Ceux-ci font des prestations communautaires telles que la communication, le dialogue pour le changement de comportement, les causeries éducatives visant l'incitation des communautés à l'adoption des comportements responsables.

Par ailleurs, deux types de prophylaxie sont présentés :

- **La prophylaxie médicale** qui s'occupe de la vaccination. Ici, les organisations agissent au niveau de la communauté pour les inciter à se faire vacciner ou à recevoir les agents vaccineurs.
- **La prophylaxie sanitaire.** A ce niveau ce sont des actions communautaires à l'endroit de la base pour leur livrer des informations nécessaires pour la présentation.

Dans les deux cas de figure, la communication intervient à plus d'un titre ; sauf qu'on ne peut pas communiquer sur des choses que nous ne maîtrisons pas assez. C'est pour cela qu'il faut maîtriser la communication, mais maîtriser aussi le contenu de l'information à partager.



Résultat 1

- Le rôle des OSC dans la santé communautaire est maîtrisé par les participants
- Les catégories d'acteurs intervenant dans le domaine de la santé sont connues.

La présentation du module 2 :

Le rôle de la communication dans les campagnes de santé.

Ce module est animé par le point focal de la délégation régionale de santé publique de l'Adamaoua M. OUMAROU SANDA. Prenant la parole, il a rappelé l'importance de la communication dans les rapports humains. Dès lors, quatre points ont marqué sa présentation à savoir la définition de la communication, ses objectifs, les stratégies de communication, le plaidoyer, la mobilisation sociale, la communication pour le changement de comportement et les canaux appropriés de communication.

A l'issue des échanges fort enrichissants, le point focal de la DRSP a clos ce module en rappelant aux OSCs que la meilleure approche de mobilisation communautaire passe par une bonne communication.

Résultat 2

- L'information en direction du récepteur est effectivement assurée appelant aux OSC
- Les attitudes de participants sont améliorées.
- Les activités convainquant les inédits sont mis en œuvre.

La présentation du module 3 : Technique de rapportage

Animé par Mlle ROUGAYATOU ABDYOU, ce module présente quatre étapes importantes à savoir la *Précision de la demande, la synthèse et traitement de l'information nécessaire, l'élaboration d'un plan, présentation du contenu d'un rapport.*

Les règles générales de rédaction d'un document ont été abordées dans le fond et la forme.

Resultat3 :

- La méthode de rapportage a été clairement saisies par les OSC ;
- Les OSC présentes à cette séance ont amélioré leur capacité de rapportage;

Travaux en focus

Pour mettre en pratique les techniques de rapportage, deux groupes ont été formés chacun avec un thème.



Groupe1 : Elaboration du rapport d'activité sur la campagne de vaccination contre la poliomyélite

Difficultés rencontrées

L'atelier de formation axée sur les fondements de la santé communautaire a connu plusieurs difficultés :

- Retard accusé par les OSC ;
- Les insuffisances techniques des OSC en matière de communication ;
- Un bas niveau d'instruction de certaines OSC ;
- Les membres de certaines OSC n'ont pas suivi entièrement l'atelier.

Recommandations

Les recommandations suivantes ont sanctionnés la séance de formation des OSC axée sur les fondements de la santé communautaire.

A l'endroit de la DRSP :

- Une plus grande mobilisation des OSC œuvrant dans la santé sur les campagnes de vaccination à travers l'information.

A l'endroit des OSC :

- Les OSC doivent veiller à la rédaction de leur rapport d'activité ;
- Une plus forte implication des OSC dans les campagnes de santé ;
- Une meilleure synergie d'action entre les OSC.

A l'endroit de l'organisation d'interface :

- L'OI doit multiplier cette initiative
- L'OI est sollicitée sur une formation des OSC à l'élaboration des plans d'action

CONCLUSION

En somme, l'atelier de formation des Organisations partenaires de la santé axé sur les fondamentaux de santé communautaire, les techniques de communication et de rapportage a permis aux organisations participantes d'améliorer leur capacité lesdits domaines. Cette activité ayant pour origine l'analyse faite des informations collectées auprès des organisations partenaires œuvrant dans la santé, il a été question qu'à travers les modules présentés d'asseoir une stratégie visant à améliorer leur efficacité sur le terrain. La formation qui s'est produite à la fois participative et active a permis au cours des échanges et focus group d'améliorer le niveau de compréhension de ces organisations sur ces aspects. Les participants sont sortis nantis des

IV- Mobilisation communautaire autour des journées nationales de vaccination

Contexte et justification

Plusieurs actions ont été engagées tant à travers la politique gouvernementale de santé publique que par les actions multiformes des partenaires au développement et de la société civile pour soutenir les politiques de santé au Cameroun en générale et dans la région de l'Adamaoua en particulier. Les populations sont de plus en plus conscientes des mesures appropriées pour la lutte préventive contre les maladies émergentes et ré émergentes. Outre les JNV planifiées au niveau national et régional, il existe une série de vaccination régulière dont le respect de calendrier reste un gage pour la maîtrise de la santé en générale et celui de l'enfant et de la mère en particulier.

Il est important de noter à ce sujet la nécessité d'accentuer les actions de mobilisation communautaire en faveur d'une réaction conséquente des populations non seulement aux JNV, mais aussi et surtout au respect de calendrier pour les vaccinations ordinaires. Outre les structures de dialogue et les relais communautaires engagés autour des formations sanitaires, il existe des nombreuses OSC qui œuvrent dans la santé communautaire et qui se déploient autour des aires géographiques bien spécifiques dans l'optique d'intensifier les communications sur les activités de santé.

Les approches méthodologiques, les démarches de terrain sont spécifiques à chaque OSC. Les nombreuses sollicitations exprimées par celles-ci auprès de la Délégation Régionale de la Santé Publique de l'Adamaoua pour une harmonisation de la démarche de terrain n'ont jamais abouti à des résultats escomptés et offrent très peu de visibilité sur le niveau de mobilisation communautaire. C'est dans ce cadre que s'inscrit cet atelier d'échanges entre les parties prenantes à la mobilisation communautaire dans l'optique de mettre en place des stratégies harmonisées d'intervention en vue de mieux atteindre la cible.

Objectifs

Objectif global :

Améliorer la participation communautaire aux JNV.

Objectifs spécifiques :

- Susciter la mise la mise en place des stratégies de mobilisation sociale synergiques et harmonisées pendant les JNV et autres activités de santé ;
- Faciliter la planification des activités de terrain ;

Méthodologie

Pour atteindre ces objectifs, une approche méthodologique participative a été adoptée. Elle a consisté spécifiquement à mobiliser l'ensemble des OSC œuvrant dans la santé, le point focal de la santé de l'Adamaoua et la consultante de l'UNICEF pour un travail d'échanges établi pour une demi-journée au CPFF le samedi 11 octobre 2016 à 10h précises.

Déroulement de l'atelier /résultats

Propos introductif du coordonnateur d'APROSPEN

A la suite des civilités d'usage prononcé par le coordonnateur d'APROSPEN à l'endroit des participants, il s'est appesanti sur les objectifs de l'atelier à savoir ; amener les OSC à adhérer massivement aux JNV et rechercher la synergie entre acteurs afin de susciter un bon résultat. Il a aussi insisté sur l'importance des échanges, gage de l'atteinte des résultats efficaces de l'action. L'agenda de l'atelier a par la suite été déroulé et adopté à l'issue des échanges fructueux.

Intervention de Mme EBODE

Il est important de rappeler que Mme EBODE est la consultante à l'UNICEF. Après sa présentation, elle a demandé aux autres participants de se présenter individuellement pour la

bonne marche de cet atelier. Pendant cette phase, on note la présence de Dr Hamadou GAMBO, Coordonnateur de l'organisation interface santé de l'Adamaoua APROSPEN et SANDA Oumarou point focal communication à la DRSP de l'Adamaoua.

Pendant son intervention, Mme EBODE a insisté sur l'importance de la sensibilisation en générale et concernant les JNV en particulier afin de limiter les paralysies des enfants. De même, elle a interpellé les OSC sur les aspects auxquels elles interviendront. Il s'agit notamment de la campagne de vaccination, la vaccination de routine et la surveillance épidémiologique. Elle a enfin demandé aux OSC de créer une synergie entre elles même et la communauté environnante.

Intervention de SANDA OUMAROU

Comme nous l'avons dit ci haut, SANDA Oumarou est le point focal communication à la DRSP de l'Adamaoua. En effet, il vient renchérir la présentation de Mme EBODE afin qu'elle soit explicite à tous les participant. Il a rappelé que pour la DRSP, au moins 90% des parents soient informés concernant les prochaines tours de vaccination contre la poliomyélite. De même, il explicite les trois types de vaccination que Mme EBODE a évoquée.

Pour ce qui est de la campagne de vaccination, il s'agit de continuer à informer les parents sur les tours à venir pour les enfants de 0 à 10 ans pour les autochtones et tout âge pour la population réfugiée. La date de ce tour est connue, il s'agit en fait du 30 octobre au 02 novembre 2016.

Quant à la vaccination de routine, il s'agit de sensibiliser la population à respecter au moins les cinq tours de vaccin, dont de la naissance à 11 mois. Il a rappelé que le taux d'abandon de cette vaccination est alarmant car plus de 24 % d'abandon est enregistré cette année dans la région. Il revient donc aux OSC de sensibiliser le maximum des parents possible afin de limiter cet abandon.

Pour ce qui est de la surveillance épidémiologique en fin, il a rappelé les différentes maladies à surveiller. Il s'agit notamment de la paralysie flasque et aigue, le tétanos néonatal, la fièvre jaune et la rougeole. De même, il a expliqué la manifestation de chacune d'elle dont pour la fièvre jaune; les yeux, pomme de main, le pied, y compris les urines jaunes.

Cette situation assez alarmante telle que présentée rend les participants confus et pourrait si rien n'est fait, compromettre l'atteinte des résultats.

A la suite de cette présentation, les échanges s'en ont suivis et ont permis également de tirer des nombreuses résolutions et recommandations.

Résolutions et recommandations

✓ Le point focal est mandaté pour fournir les informations sur les volets d'accompagnement communautaire que APROSPEN doit consolider sous forme de un document synthétique (dépliant) qui sera distribué aux différentes OSC ;

✓ Changer les tendances dans certains quartiers à l'instar de Bamyanga Don Carlos et Sabongari III afin d'obtenir les résultats souhaités ;

✓ Les différentes associations sont tenues d'élaborer leur plan d'action jeudi 16 octobre et déposer à APROSPEN et la synthèse pour adopter un plan global est prévue samedi 19 dans ses locaux ;

✓ Mettre en place une action synergique.

Résultats

✓ Une forte mobilisation des organisations partenaires de la santé.

✓ 22 OSCs de santé participent activement à la rencontre et échange avec la représentante de l'UNICEF, la Point focale communication DRSP/AD et le Coordonnateur de l'OI/OSC-MINSANTE/AD sur les axes de la surveillance épidémiologique.

✓ Réflexion collégiale sur la stratégie harmonisée et synergique de relais communautaire autour des JNV est définie et opérationnalisée;

✓ Les activités de terrain sont planifiées et mises en œuvre.

Conclusion

Au terme de cet atelier, on marque la satisfaction des OSC présentes et leur engagement à travailler en synergie pour une meilleure couverture vaccinale dans la région de l'Adamaoua. Une autre réunion est prévue samedi 19 octobre dans les locaux d'APROSPEN pour l'élaboration d'un plan d'action global d'intervention de chaque OSC.

V- ANIMATION DES CAUSERIES EDUCATIVES DANS LES MENAGES SUR L'ACCES AUX CPN ET PTME

Contexte et justification

En dépit des avancées notables en matière de lutte contre le VIH/SIDA, cette pandémie continue à faire des victimes particulièrement chez les femmes et enfants. La situation reste préoccupante dans la région de l'Adamaoua où plus de 35% d'accouchement s'opèrent en dehors des formations sanitaires. Cet état de choses compromet malheureusement l'accès aux produits et services offerts par la PTME en faveur des femmes enceintes. Plusieurs raisons, notamment les blocages socio-culturels, la peur de la stigmatisation et de la discrimination encore en cas de dépistage positif justifient en partie le refus des femmes enceintes à accéder aux consultations prénatales et donc à la PTME. Face à cette situation, APROSPEN s'est engagée à mettre en place un dispositif de communication et d'éducation communautaire en vue d'une meilleure fréquentation des femmes aux CPN et leur accès aux PTME.

Objectif global

Limiter le niveau de transmission mère-enfant du VIH

Objectifs spécifiques

- Améliorer le taux de fréquentation des femmes enceintes aux programmes CPN,
- Renforcer l'accès de ces femmes aux PTME
- Faciliter la prise en charge et le suivi des femmes enceintes séropositives

Méthodologie

Pour mener à bien cette opération la démarche adoptée et celle d'organiser des causeries éducatives dans les ménages. APROSPEN s'est appuyée sur les services des médiatrices communautaires rattachées à APROSPEN pour animer ces causeries. Sept quartiers ont été ciblés pour abriter ces causeries, il s'agit de Damari, sabongari 3, Bamyanga, Gada Mabanga, quartier Moudang, Onaref et Aoudi. Deux causeries ont été animées chaque semaine et ce de février à octobre 2016.

Résultats obtenus

- 69 Causeries éducatives ont été animées au profit de 73 ménages dans 7 quartiers de Ngaoundéré
- 467 personnes ont été sensibilisées sur la CPN et la PTME parmi lesquelles 241 femmes,

- 32 Prédicateurs, 52 Imams et 38 chefs traditionnels ont été conscientisés sur le sujet,
- 08 femmes enceintes testées positives ont été orientées vers les UPEC pour leur prise en charge,
- 13 perdues de vue ont été identifiées et réorientées vers les CPN.

VI- ACTIVITES DE SENSIBILISATION ET D'INCITATION AU DEPISTAGE VOLONTAIRE PENDANT LA SEMAINE CAMEROUNAISE DE LUTTE CONTRE LE VIH-SIDA

Contexte et justification

Le VIH SIDA demeure un problème de santé publique qui ne cesse de faire de nombreux ravages. On note 34 millions de malades dans le monde, 1,7 millions de décès liés au VIH/SIDA et le taux de prévalence au Cameroun est de 5,5% selon les dernières statistiques. Dans la foulée, les jeunes et les professionnels de sexe demeurent les plus vulnérables dans le contexte socioéconomique qui prévaut.

La semaine camerounaise couplée à la Journée mondiale de lutte contre le Sida édition 2014 s'est déroulée à Ngaoundéré sous le Thème « *Zéro nouvelle infection, zéro discrimination et zéro décès liés au VIH/SIDA* ». Celle-ci a connu la participation de plusieurs acteurs de la société civile actifs sur ce front dans l'Adamaoua parmi lesquelles l'ONG Action pour la promotion de la Santé, la Production et l'Environnement (APROSPEN) en sa qualité d'organisation leader et d'interface du MINSANTE pour l'Adamaoua.

Les 28 et 29 novembre 2016, APROSPEN s'est déployée sur terrain à travers des sensibilisations dans les quartiers et sur le campus. A cet effet, l'ONG a effectué avec l'appui technique du Club Leaders Pairs Educateurs de l'Université, sollicité comme facilitateur, afin de mettre en œuvre deux (02) de ses activités relatives à la semaine nationale de lutte contre le SIDA.

Objectifs

Objectif global :

Sensibiliser les jeunes et les professionnelles de sexe sur les dangers du VIH/SIDA.

Objectifs spécifiques :

- Renforcer les mesures de prévention chez les jeunes et les femmes professionnelles du sexe,
- Susciter le dépistage volontaire

Déroulement des activités

Préparation des activités

La première activité qui a eu lieu le mardi 26 novembre 2016 de 14h à 17h était une réunion technique relative à l'organisation des causeries éducatives dans deux (02) quartiers chauds de la ville de Ngaoundéré, à savoir Joli soir et Baladji 1 situés en plein centre-ville. Pour la préparation de cette descente sur le terrain, les activités ont démarré dès 14h par une séance de briefing sur l'itinéraire et la méthodologie de travail à adopter pour l'atteinte des résultats. Les réflexions menées, la stratégie adoptée, les participants à l'action se sont repartis en deux groupes de 4 et 5 personnes pour sensibiliser simultanément dans les deux quartiers choisis.

Sensibilisation dans les quartiers chauds

Il faut signaler que l'ONG APROSPEN avait au préalable pris des dispositions visant à informer aussi bien le chef de quartier, que la population cible. C'est la raison pour laquelle

les pairs éducateurs ont pu évoluer aisément sur le terrain. Les pairs éducateurs munis de deux (02) seaux de lutte contre le choléra ont sillonné les artères de Baladji 1 et Joli soir en sensibilisant au passage les populations. A l'intérieur des seaux se trouvaient le matériel de sensibilisation, à savoir :

- 04 vagins artificiels;
- 03 pénis artificiels ;
- 520 préservatifs masculins ;
- 142 préservatifs féminins.

Les sept pairs éducateurs présents se sont subdivisés en quatre (04) groupes. Chaque groupe est formé de cinq personnes. Les deux 1ers groupes avaient pour mission de sensibiliser dans le quartier Joli soir, tandis que les deux autres groupes composés de trois devaient travailler au quartier Baladji I. Pour chaque équipe, pendant que l'un des groupes sensibilise, l'autre oriente vers le poste mobile de dépistage.

Sur le terrain, les pairs éducateurs ont échangé avec leur cible dans les endroits suivants : les salons de coiffure aussi bien pour hommes que pour femmes ; les Call Box ; les bars ; le domicile des travailleuses de sexe et leurs clients et les rues.

Les thèmes abordés étaient particulièrement orientés sur le VIH/SIDA. Nos cibles sont désormais informées de l'existence du VIH/SIDA, de ses voies de transmission et de ses méthodes de prévention.

Pour ce qui est de la distribution des préservatifs masculins et féminins, il faut signaler qu'elle était conditionnée à la bonne maîtrise de son utilisation. C'est ainsi que pour ceux qui avaient déjà les connaissances de son utilisation, la distribution leur était immédiatement faite. Pour ceux qui avaient encore des lacunes sur l'utilisation, une séance de démonstration était faite à leur intention.

Sensibilisation des jeunes étudiants

La deuxième activité a eu lieu le mercredi 29 novembre 2016 à la guérite de l'Université de Ngaoundéré. Il s'agissait d'une part du dépistage volontaire, gratuit et anonyme du VIH et l'organisation des séances de démonstration sur l'utilisation correcte des préservatifs masculins et féminins.

S'agissant particulièrement des séances de démonstrations sur l'utilisation correcte des préservatifs masculins et féminins, un stand d'exposition a été mis en place et deux équipes mobiles ont été formées pour opérer sur les sites du campus et de la guérite de l'Université le mercredi 29-11-2016.

Dépistage volontaire :

Avec le partenariat acquis du GTR, une équipe mobile de dépistage a été dotée d'un kit complet de dépistage et s'est déployée sur le terrain aux côtés de nos équipes. Une fois que les personnes sensibilisées ont adhéré à se faire dépister, elles orientées vers l'équipe mobile après une brève séance de counseling.

Résultats

- A l'issue de cette opération, les résultats suivants ont été obtenus :
- 984 Personnes ont été sensibilisées dont 586 femmes et 498 hommes.
- 520 préservatifs masculins et 142 préservatifs féminins ont été distribués,
- 112 personnes dont 72 Hommes et 40 Femmes ont été dépistées,

Conclusion

Nonobstant les avancées considérables en matière de communication sur le sida, ces opérations de terrain ont été porteuses d'espoirs et ont permis à certains de sortir de leur

réserve pour poser de questions sur la maladie. Ce rappel s'est avéré important et surtout dans les quartiers chauds où se rencontrent les professionnels des sexes. Les populations se sont montrées très intéressées par les conseils prodigués par les pairs éducateurs. Leur bonne attitude et leur disponibilité à améliorer la qualité des causeries qui par des séquences de questions réponses sont allées bien au-delà des attentes.

AXE 2 : DEVELOPPEMENT LOCALE ET ACCOMPAGNEMENT DES OSC BENEFICIAIRES DU FINANCEMENT FAIR

Activité 1: *Coaching et accompagnement des OSCs bénéficiaires du FAIR*

A la suite de nombreuses sollicitations exprimées par les OSCs de niveau I relatives au Fonds d'Appui aux Initiatives Rapprochées (FAIR) lors de la mise en œuvre du PASC, 18 AGR promues par les organisations à base communautaires ont été financées dans plusieurs secteurs productifs de la région. Bien que ces bénéficiaires soient les principaux maîtres de leurs projets, un coaching et un éventuel accompagnement ont été jugés nécessaires pour garantir l'efficacité dans la mise en œuvre. C'est dans ce cadre que dix-huit séances de travail ont été organisées avec les bénéficiaires, notamment dans les cinq départements de la région.

La 1^{ère} séance de travail a consisté à évaluer le niveau de mise en œuvre des projets notamment le projet « Promotion de l'entrepreneuriat rural féminin dans la ville de Ngaoui par l'accompagnement d'un groupe de femmes dans l'aquaculture » réalisé par JEDSODED dans la localité de Ngaoui et bien d'autres dans diverses localités. Outre les échanges sur le plan d'action de l'organisation et le niveau de mise en œuvre, les acteurs ont été coachés sur les aspects de rapportage, l'élaboration du rapport financier et surtout de la présentation des justificatifs des dépenses selon les procédures de l'Union Européenne.

Avec le Gics ayant été financés dans les secteurs agricoles, un besoin de coaching et d'accompagnement de proximité s'est fait ressentir dès les 1ers échanges avec les responsables de ces organisations. Le travail a consisté à procéder à la relecture des projets pour chaque structure, , échanger sur les stratégies de mise en œuvre et répondre à une série de préoccupations soulevées. Ce travail a permis de procéder au recadrage et de faciliter une meilleure implication non seulement des autres membres de l'organisation mais aussi des populations riveraines. La 2^e séance de travail s'est imposée au regard des sollicitations récurrentes du bénéficiaire par rapport aux aspects rapportage et justification des dépenses. En cette circonstance, les insuffisances ont été recadrées et des échanges constructifs ont permis d'outiller le responsable à l'élaboration de ses rapports narratif et financier.

Résultats 1 :

- 18 organisations bénéficiaires du FAIR ont été coachées et accompagnées,
- 03 séances de travail ont été animées au profit de chaque bénéficiaire,
- 18 projets relatifs au FAIR ont été suivis dans leur exécution,

Activité 2 : Renforcement de capacités techniques des OSCs de base

Contrairement à plusieurs autres régions du Cameroun, la société civile dans l'Adamaoua se compose majoritairement des OSCs de 1^{er} niveau réparties entre les GICs et les associations à base communautaire. Outre de nombreuses insuffisances institutionnelles et organisationnelles qui les caractérisent et pour lesquelles les activités de renforcement de capacités conduites en 2015 dans le cadre de ce programme ont suscité de changements positifs, il est important de noter que ces organisations sont techniquement carencées et entièrement dépendant de l'expertise extérieure tant pour l'élaboration de leur plan d'action et budget que pour le rapportage et le développement de leurs idées de projets. Cette

situation justifie en partie leurs léthargies et surtout leur situation d'éternels assistés sur le plan technique. Sur plus de 120 projets présentés par ces OSC en 2014 pour financement FAIR, seules 18 OSC ont techniquement été éligibles. Pour amorcer la recherche de solution durable à cette situation, il a été planifié des séances d'accompagnement à travers des activités de renforcement de capacités techniques et managériales. Au préalable un consultant a été sélectionné pour conduire ces ateliers dans les cinq localités suivantes : N'Gaoundéré, Meiganga, Tignère, Tibati et Banyo. Outre la confection de supports pédagogiques, sa mission a consisté à animer deux jours de formation sur chaque site et assurer le rapportage à la fin des ateliers. Les aspects administratifs et organisationnels sont assurés par l'organisation relais. C'est dans ce contexte qu'un cadre d'APROSPEN a été déployé pour assurer la logistique aux côtés du consultant sur chacun des cinq sites de formation. L'animation proprement dite a été faite de façon interactive entre les acteurs concernés. Après la phase d'exposés oraux, les travaux dans des focus groupe assortis des présentations et échanges en plénière ont permis à chaque participant de se sentir directement concerné.

Résultat 2 :

Au terme de ces ateliers, les résultats suivants ont été obtenus, à savoir :

- 150 leaders associatifs ont bénéficié de renforcement de capacités techniques,
- 150 OSC ont participé à l'élaboration de leur plan d'action annuel,
- 150 OSC ont participé à l'élaboration de leur budget annuel,
- 150 participants assimilent mieux les démarches d'écriture de microprojets et les contenus des différentes terminologies (objectifs, activités, résultats, indicateurs, sources de vérification, etc...) utilisées dans l'écriture de microprojets.

Activité 3: Renforcement de capacités des OSCs de 2^e niveau

Au regard des données collectées de terrain à travers lesquelles les OSC de 2^e niveau ont exprimé leurs principales difficultés, l'écriture de projet se trouve être au centre de leurs préoccupations. Plusieurs d'entre elles ont de la peine à initier une réponse à un appel à projets de quelque nature que ce soit. Nombreuses sont les OSCs qui parviennent à peine à développer des idées cohérentes et à ressortir la pertinence du projet quand bien même l'idée du projet est originale et novatrice. Nonobstant la diversité qui caractérise ces acteurs, celles des OSCs compétentes s'ouvrent à peine aux OSCs peu outillées et interviennent très souvent en qualité d'expert dans le strict cadre de prestations payantes au profit de celles-ci, devenues au fil du temps dépendants de ces premières. L'individualisme et l'égoïsme caractérisent toutes ces OSCs au détriment du travail d'équipe pouvant créer l'esprit de complémentarité et de synergie entre acteurs. Face à ces situations, il a été organisé dans un 1^{er} temps un atelier de coaching des OSCs de 2^e niveau autour des initiatives de gouvernance. Indépendamment de cet atelier à visée spécifique, la maîtrise des fondamentaux en matière d'écriture de projet constitue encore une réelle préoccupation pour les OSCs de 2^e niveau dans la région. Pour pallier à ces insuffisances et par ailleurs inciter les acteurs à favoriser le travail d'équipe, un atelier de renforcement de capacités a été planifié et réalisé. . A l'issue des phases préparatoires, 40 représentants des OSCs de 2^e niveau préalablement identifiés et contactés ont donc participé à l'atelier d'écriture organisé pendant la période du 10 au 12 mars 2016, à N'Gaoundéré. Outre les exposés préliminaires sur les étapes d'élaboration de projet, le cadre logique et la présentation du budget, l'essentiel du travail a plus consisté aux échanges interactifs dans les focus groupes sous le regard bienveillant du facilitateur.

Résultat 3 :

Au terme de cet atelier de trois jours, les résultats suivants ont été obtenus, à savoir :

- 40 leaders associatifs ont été formés sur l'écriture de projets,

- 40 leaders associatifs assimilent mieux la formulation d'un projet et l'écriture de la note conceptuelle,
- 40 participants assimilent mieux l'élaboration du cadre logique,
- 40 OSCs comprennent mieux l'importance du travail en équipe

AXE 3 : APPUI A LA SECURITE ALIMENTAIRE ET AUX MOYENS D'EXISTENCE

I- ANALYSE ET ÉTUDE DE MARCHÉ DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS CLÉS

Contexte de l'étude

Le Document de Stratégie de la Croissance et de l'Emploi (DSCE), défini par le Gouvernement en 2009, confirme le rôle primordial joué par l'élevage et l'agriculture dans la création d'emplois, des revenus et du pouvoir d'achat des populations rurales. Entre autres les objectifs stratégiques déclinés dans ce document sont (i) d'assurer la sécurité et l'autosuffisance au niveau de la consommation interne, (ii) d'approvisionner l'industrie de transformation et de créer un marché et une consommation internes pour les filières extraverties, (iii) de développer les exportations et améliorer ainsi la balance commerciale ; (iv) d'accroître le revenu des producteurs, (v) d'améliorer les conditions de vie en milieu rural ;

Ainsi le Programme d'Amélioration de la Productivité Agricole (PAPA) s'inscrit comme un apport décisif dans cette stratégie par la promotion à travers des organisations professionnelles plus performantes des productions alimentaires de base (vivriers, lait) encore déficitaires au niveau national, et d'exportation (café, cacao).

C'est dans cette optique que le Gouvernement camerounais et la Délégation de l'Union Européenne ont procédé à la signature le 16 février 2011 d'une Convention de Financement (N° CM/FED/21-465) pour un montant de 20 000 000 € soit **13 119 140 000**

FCFA à travers le 10ème FED pour la mise en œuvre de ce programme.

La composante « **Appui au Développement de la Filière Laitière** » du PAPA a pour objet le développement participatif des exploitations agropastorales par un soutien à différents niveaux en vue de sécuriser les revenus des éleveurs et contribuer à une meilleure couverture du marché national de produits laitiers.

Dans le cadre de ses activités, le PAPA/ADFL a prévu dans son DP1, une étude et analyse du marché du lait et des produits laitiers clés, au niveau local, national et sous régional. Pour y parvenir, le Cabinet d'étude Action Dix a été contractualisé au courant du mois de Février 2014 pour mener cette action, sur la base de ses compétences.

Le présent rapport reprend les objectifs ainsi que les résultats attendus de cette étude conformément aux termes de référence ; il présente également les résultats issus de cette étude, et les recommandations qui en découlent.

OBJECTIFS DE L'ETUDE

Objectif général

Analyser les marchés locaux, nationaux et sous régionaux des produits laitiers clés et proposer la mise en place d'un SIM (Système d'Information sur lesdits Marchés) en collaboration avec les services statistiques régionaux.

Objectifs particuliers

- Faire un inventaire diagnostic du marché des produits laitiers disponibles au niveau local, national et sous régional assorti des différents prix de vente ;
- Ressortir la part de marché de chaque produit au niveau local, national et sous-régional
- Ressortir les préférences des consommateurs par grand centre de consommation;
- Ressortir les coûts de production de ces « produits clés » selon les régions et selon le niveau technologique du transformateur (industriel, semi-industriel et artisanal)
- Faire une analyse comparative du rapport qualité/prix de ces produits ;
- Proposer un SIM (Système d'Information sur lesdits Marchés) en collaboration avec les services statistiques régionaux

RESULTATS ATTENDUS

- Un inventaire diagnostic des produits laitiers disponibles sur le marché local, national et sous régional assorti des différents prix de vente est réalisé ;
- La part de marché de chaque produit au niveau local, national et sous régional est
- Les préférences des consommateurs par le grand centre de consommation ;
- Les coûts de production de ces « produits clés » selon les régions et selon le niveau technologique du transformateur (industriel, semi-industriel et artisanal) sont ressortis ;
- Une analyse comparative du rapport qualité/prix de ces produits est effectuée ;
- Un SIM (Système d'Information sur lesdits Marchés) est proposé en collaboration avec les services statistiques régionaux

ZONE GÉOGRAPHIQUE À COUVRIR

Cette étude devait être réalisée à trois (3) niveaux classés par ordre d'importance:

- Au niveau local : Les régions septentrionales, plus particulièrement les villes de Ngaoundéré, Garoua, Maroua et Meiganga ;
- Au niveau national : Yaoundé, Douala, Bertoua, Bafoussam, Bamenda... ;
- Au niveau sous régional : Ndjamena, Bangui, Libreville, Brazzaville, Malabo, Nigéria.

GROUPES CIBLES

Cette étude était orientée vers :

- Les transformateurs laitiers ;
- Les vendeurs des produits laitiers ;
- Les consommateurs ;
- Les organismes d'encadrement des acteurs de la filière laitière

L'accent est mis en particulier sur le segment de lait fermenté dans la mesure où il intéresse une fraction importante des acteurs nationaux de la filière, et notamment les transformateurs semi-industriels et artisanaux. De plus, le développement de ce segment de

marché peut avoir un impact sensible en termes de revenu sur les fermiers qui sont producteurs de lait frais.

METHODOLOGIE

L'enquête sur la commercialisation des produits laitiers a été couplée à celle sur la consommation de tels produits. Il s'agissait de constituer, dans chaque ville cible, un échantillon par choix raisonné des points de vente en détail des produits laitiers. Nous avons retenu les catégories de points de vente référençant ordinairement les produits laitiers, notamment les boulangeries et pâtisseries, supermarchés/supérettes, boutiques et bars laitiers. Ce faisant, nous avons retenu un nombre de points de vente à enquêter dans chaque localité d'étude en fonction de l'importance de cette localité en termes d'activité commerciale et son appartenance ou non à la zone d'activité de PAPA/ADFL.

Dans chaque point de vente enquêté, nous avons administré aux clients (2 à 5 personnes) en face à face et en sortie de caisse, le questionnaire concernant la consommation. Le nombre retenu par point de vente a été fonction du trafic de clientèle pendant le séjour de l'enquêteur (au maximum 60 mn par point de vente pour administrer les deux questionnaires).

L'échantillon ainsi obtenu pour la consommation était un échantillon de convenance qui reste tout à fait acceptable pour cette étude qui cherchait avant tout à saisir les préférences des consommateurs pour les différents produits laitiers consommés et les opportunités qu'un nouvel entrant peut saisir en termes d'insatisfaction des consommateurs par rapport aux produits existants.

En ce qui concerne les transformateurs, il a été administré un questionnaire auprès des acteurs ciblés afin de recueillir les informations relatives aux produits offerts à leurs clientèles, les intrants, les sources d'approvisionnement, le niveau de coûts, les prix pratiqués et les estimations de rentabilité. Pour ce qui est de l'échantillonnage il s'est agi, dans chaque ville cible, d'interroger tous les transformateurs industriels et semi industriels connus notamment par les organisations professionnelles ou l'INS et la Chambre Consulaire. En revanche, les transformateurs artisanaux ont été enquêtés sur la base de convenance avec pour repère la présence du produit dans le point de vente.

Selon les termes de référence, cette étude devait être réalisée à trois (3) niveaux classés par ordre d'importance:

- Au niveau local : Les régions septentrionales, plus particulièrement les villes de

Ngaoundéré, Garoua, Maroua et Meiganga

- Au niveau national : Yaoundé, Douala, Bertoua, Bafoussam, Bamenda... ;

- Au niveau sous régional : Ndjamena, Bangui, Libreville, Brazzaville, Malabo,

Nigéria.

Toutefois, en raison de la situation sécuritaire qui prévaut dans les pays voisins (guerre

civile en République Centrafricaine, menaces de la secte *Boko Haram* au Nigéria, divers problèmes aux frontières avec la Guinée Equatoriale et le Gabon, etc.), la ville frontalière de Kye Ossi dans la Région du Sud Cameroun, par laquelle transitent la majeure partie des produits en provenance du Cameroun et à destination du Gabon et de la Guinée Equatoriale, en accord avec les cadres du PAPA/ADFL, a été jugée représentative des flux hors Cameroun dans la zone méridionale.

Au total, 15 enquêteurs dûment formés après leur recrutement ont

administré les trames d'enquête dans les 11 localités cibles (Bertoua, Bafoussam, Bamenda, Douala, Garoua, Kye Ossi, Maroua, Meiganga, Ndjamena, Ngaoundéré, Yaoundé) pendant trois à six jours sur chaque site, et suivant les échantillons ci-après:

Tableau 1: Échantillons de l'enquête

Ville	Point de vente				Total	Acheteurs/ consommateurs	Transformateur			Total
	Supermarché et	Boulangerie/	Alimentation/	Bar laiterie			Industriel	Semi-industriel	Artisanal	
Ngaoundéré	5	6	10	20	41	15	0	6	10	16
Meiganga	1	2	5	3	11	9	0	1	2	3
Garoua	3	6	10	4	23	15	0	1	6	7
Maroua	3	6	10	4	23	15	0	1	6	7
Yaoundé	10	20	25	0	55	30	2	2	5	9
Bertoua	3	5	5	2	15	20	0	2	2	4
Douala	20	25	30	0	75	50	3	2	5	10
Bafoussam	7	12	10	0	29	20	0	2	0	2
Bamenda	5	10	10	0	25	20	0	2	2	4
Kye Osi	3	2	10	0	15	15	0	0	0	0
Ndjamena	5	10	10	5	30	15	1	0	0	1
Total	65	104	135	38	342	224	6	19	38	63

Pour ce qui est du Système d’Information du Marché (SIM) du lait et des produits laitiers, l’équipe d’Experts a élaboré les outils de collecte des données, la méthodologie et le mécanisme de gestion qui seront mis en place en vue de l’opérationnalisation de ce SIM. Les outils de collecte et la méthodologie ont fait l’objet de plusieurs réunions locales de validation, soit dans les locaux de PAPA/ADFL, soit à l’Agence Régionale de l’Institut National de la Statistique (INS) à Ngaoundéré.

Résultats obtenus

Les résultats de l’étude du marché du lait et produits laitiers clés sont multiples. Ils ont été organisés en fonction des objectifs spécifiques pour faciliter la compréhension et la prise de décision du commanditaire qui est PAPA/ADFL.

Dans la mesure du possible, nous distinguons le niveau local c’est-à-dire une ville d’enquête dans la mesure où certain transformateurs ont leur cible limité à une ville ou particulièrement les villes d’enquête de la partie septentrionale du Cameroun et le niveau national et sous régional constitué de l’ensemble des villes d’enquête dans la mesure où le niveau national ne peut se distinguer du niveau sous régional en raison des problèmes déjà soulignés dans la méthodologie.

I-Inventaire diagnostic du marché des produits laitiers disponibles au niveau local, national et sous régional assorti des différents prix de vente

I.1.Inventaire des produits laitiers disponibles

I.1.1 Au niveau local

De nombreux produits laitiers sont rencontrés dans les gondoles des points de vente, même dans les coins les plus reculés des régions septentrionales. Pour chaque produit laitier présent sur le marché, le tableau 2 ci-dessous indique le conditionnement, le poids ou le volume, le prix et les marques les plus rencontrées.

Tableau 2: Description des produits laitiers clés présents sur le marché local

Catégories de produits	Conditionne	Poids/Volu	Quelques
Lait en poudre	Sachet	12grs, 25grs, 26grs, 185grs, 255grs	Nido, Top milk, Tine
	Boîte	375grs, 400grs, 900grs, 1.250grs, 1800grs, 2.500grs	Nido, Top milk, Promex, Bergère, Pearl, France lait, Kanny, Regilait,
	Vrac	1/2kg, kg	

Lait concentré	Boîte	78grs, 170grs, 178grs, 205grs	Nestlé, Selecta, Kady, Peak, Bonlé, Milcow, Roxane, Dolait
Lait pasteurisé	Sachet	150grs, 200grs	Dolait
	Pot	200grs, 500grs	
	Bouteille	1l, 1.5l	
Lait	Bouteille	1/2l	Incolac
Lait reconstitué	Pot	125ml,	Camlait, Nouricia,
	Bouteille	125ml, 250ml, 500ml	
	Sachet	62,5ml, 125ml	
Lait frais fermenté	Bol	250ml	Danki kossam, SCA (Yogourt),
	Bouteille	1/2l, 1l, 1.5l	
Crème			
Beurre de	Plastique Allu	10grs,	Paysan Breton, Bocage Bridel, Claudel, Petit
Fromage	Carton,	108grs, 120grs, 200grs	Vache qui rit, Mozzarella

Pour un produit donné, le conditionnement présente une grande variabilité d'autant plus qu'on passe du lait concentré au lait en poudre. Le poids et le volume varient dans le même sens que les prix. Il y a d'autant plus de marques que les produits laitiers sont sollicités sur le marché.

I.1.2 Au niveau national et sous régional

L'éventail des produits rencontrés dans les points de vente est similaire du point de vue de la variété, du conditionnement et des prix que celui décrit plus haut. La principale différence est notée au niveau des produits laitiers fermentés à base de lait frais qui ne se trouvent que dans les villes possédant des élevages laitiers périurbains. C'est le cas de Bertoua et Bamenda.

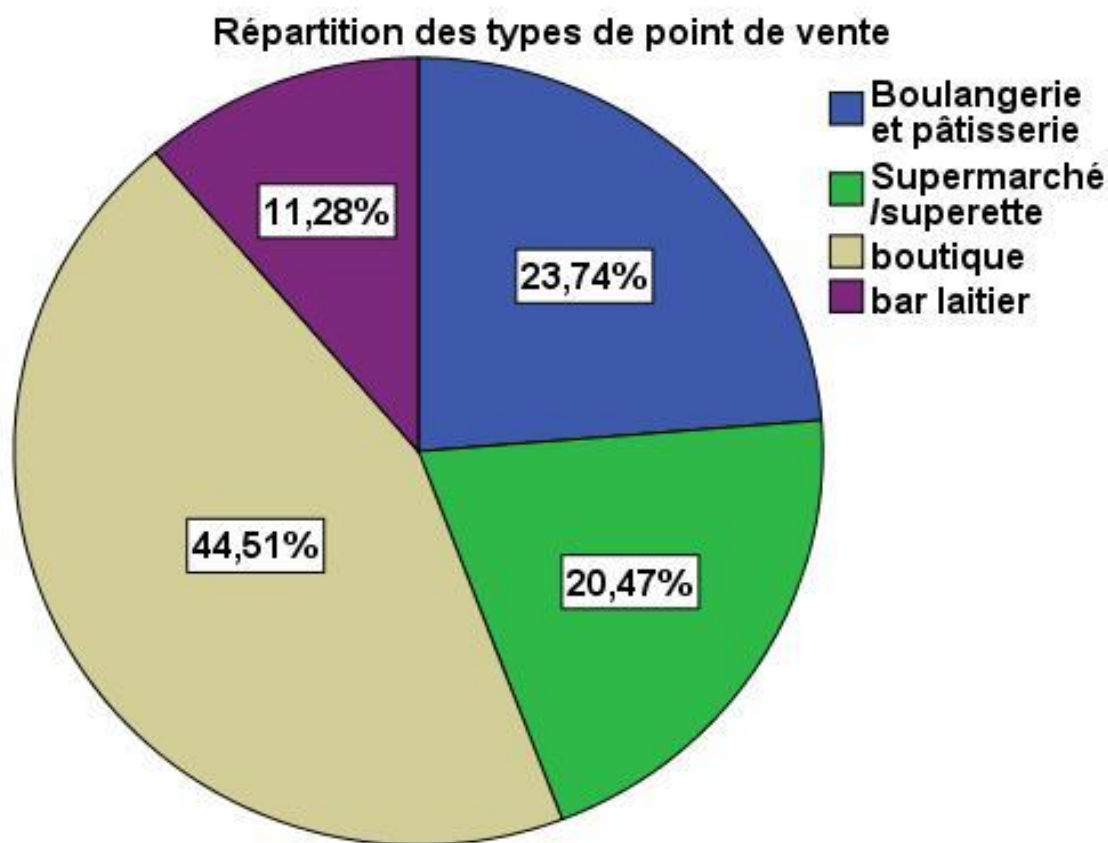
I.1.3 Description du marché de la distribution des produits laitiers clés

Les aspects mobilisés pour donner une photocopie du marché de la distribution sont essentiellement, l'échantillon des points de vente et le descriptif des produits laitiers disponibles dans les gondoles des magasins.

I.1.3.a Présentation de l'échantillon des points de vente des produits laitiers clés

L'échantillon d'enquête a porté sur l'univers des points de vente alimentaire, et cet échantillon raisonné se présente comme suit :

Figure 1 : Représentation des types de point de vente enquêtés



La figure ci-dessus montre que les boutiques (44,51%) sont plus nombreuses dans notre échantillon d'étude dans la mesure où la population de ce type de commerce alimentaire est plus importante dans les villes d'enquête. Les boutiques constituent en effet le lieu de vente de proximité par excellence, où les populations peuvent facilement acquérir les articles les plus courants. La popularité de nombreuses boutiques de proximité se juge, non pas sur le luxe des articles exposés, mais sur la disponibilité des objets de la vie courante pour lesquels on n'est pas obligé de parcourir de longues distances.

Lorsqu'on s'intéresse à la distribution des types de points de vente selon les villes de l'enquête, on obtient le tableau suivant :

Tableau 3: Représentation des points de vente selon les villes d'enquête

Répartition des points de vente selon les villes d'enquête						
		Type de structure enquêtée (%)				Total (%)
		Boulangerie et	Supermarché/s	Boutique	Bar laitier	
	Meiganga		11,1	55,6	33,3	100,
	Ngaoundéré	14,6	14,6	24,4	46,3	100,
	Bertoua	9,1	18,2	59,1	13,6	100,
	Maroua	27,3	18,2	45,5	9,1	100,
	Ndjamena	30,0	16,7	33,3	20,0	100,

Ville de l'enquête	Garoua	20,0	16,0	44,0	20,0	100,
	Yaoundé	27,8	14,8	57,4	-	100,
	Douala	21,4	31,4	47,1	-	100,
	Bamenda	47,4	26,3	26,3	-	100,
	Bafoussam	40,0	23,3	36,7	-	100,
	Kye-Ossi	6,7	20,0	73,3	-	100,

Les bars laitiers constituent un type de points de vente alimentaire spécialisé dans la vente des produits laitiers et qu'on retrouve essentiellement dans la partie septentrionale du Cameroun, à N'djamena et à Bertoua. Ils ont pour spécificité d'être des points de consommation des produits laitiers surtout issus de la transformation locale du lait frais. Leur prépondérance dans la ville de Ngaoundéré s'expliquerait par l'ex-Projet Laitier Camerouno-canadien dont la fermeture dans les années 90 avait poussé les anciens employés à mettre en pratique la technicité acquise.

1.1.3.b Les prix pratiqués sur le marché

De manière générale, il est rare que les produits d'une même catégorie soient vendus à un prix unique dans un marché. Bien plus, on remarque que sur un marché donné, la même marque peut avoir des prix différents selon les conditionnements et, pour le même conditionnement, les prix diffèrent selon les points de vente. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la majorité de consommateurs n'a qu'une connaissance approximative des prix pratiqués dans les magasins, et font preuve de passivité lorsque la différence est estimée peu importante.

Le tableau 4 indique les prix minimum et maximum observés pour chaque produit laitier clé dans les villes de Garoua, Maroua et Ngaoundéré.

Tableau 4 : Répartition des produits en fonction des prix (F CFA) et des villes du septentrion.

Produits	Garoua		Maroua		Ngaoundéré	
	Min	Max.	Min	Max	Min	Max
Lait en poudre	50	14.3	50	14.5	50	14
Lait concentré	1	8.5	1	8.5	1	8
Lait pasteurisé	2	1.5	2	1.3	3	1
Lait stérilisé	3	2.8	4	3.0	4	3
Lait reconstitué	50	2.0	50	2.2	50	1
Lait frais fermenté	1	3.5	1	3.5	1	3
Crème	1	3.8	1	4.0	1	3
Beurre de table	1	2.5	1	2.5	1	2
Fromage	80	8.0	80	8.2	80	7

Le lait en poudre a la plus grande plage de prix pratiqué en distribution, en raison d'une offre très diversifiée en termes de conditionnements et de poids. Une telle diversité

permet une plus grande adaptation au pouvoir d'achat des consommateurs.

Tableau 4 bis: Répartition des produits en fonction du conditionnement, du poids, des prix (F CFA) et des marques

Catégories de produits	Conditionne	Poids/Volu	Prix en FCFA	Quelques
Lait en poudre	Sachet	12grs, 25grs, 26grs, 185grs, 355	50,100, 125 150, 200, 1000, 1150, 1300	Nido, Top milk, Tino
	Boîte	375grs, 400grs, 900grs,	2000, 2200, 2300, 2500, 2800, 4600, 5500, 7500,	Nido, Top milk, Promex, Bergère, Pearl, France lait,
	Vrac	1/2kg, kg		
Lait concentré	Boîte	78grs, 170grs, 178grs,	250, 275, 400, 450, 900, 950, 1000, 1100,	Nestlé, Selecta, Kady, Peak, Bonlé, Milcow, Roxane,
Lait pasteurisé	Sachet	150grs, 200grs	250, 275	Dolait
	Pot	200grs, 500grs	500, 1000	
	Bouteille	1l, 1.5l	700, 1300	
Lait	Bouteille	1/2l	1200	Incolac
Lait reconstitué	Pot	125ml,	250, 300	Camlait, Nouricia, Yaourt fins
	Bouteille	125ml, 250ml,	350, 500, 1100,	
	Sachet	62,5ml, 125ml	100, 250	
Lait frais fermenté	Bol	250ml	300	Danki kossam, SCA (Yogourt),
	Bouteille	1/2l, 1l, 1.5l	650, 1300, 1850	
Crème				
Beurre de	Plastique Allu	10grs,	100, 1800	Paysan Breton, Bocage Bridel, Claudel, Petit
Fromage	Carton,	108grs, 120grs,	85, 850, 900, 950, 1000, 1550,	Vache qui rit,

I.2. Diagnostic du marché des produits laitiers disponibles au niveau local, national et sous régional

Le diagnostic du marché du lait et des produits laitiers a été fait sur la base des réponses des enquêtés et de la documentation à notre disposition. En utilisant la matrice **SWOT** (Strengths, Weaknesses, Opportunities, Threats), encore connue sous le nom d'**AFOM** (Atouts, Faiblesses, Opportunités, Menaces), il ressort les forces, faiblesses, opportunités et menaces suivantes, dont la liste n'est pas exhaustive :

Forces

- Une variété agro-écologique permettant la production et la transformation laitières dans une large gamme d'environnements, aussi bien dans les régions septentrionales que dans les régions méridionales ;
- Le lait et les produits laitiers sont disponibles au niveau de tous les marchés locaux du
 - territoire camerounais, même les plus reculés et les plus difficiles d'accès ;
 - Les produits offerts à la clientèle sont diversifiés, même si on note une nette domination des produits importés (lait en poudre, lait concentré, etc.) ;
 - Le lait et les produits laitiers sont consommés par toutes les couches sociales, selon les moyens financiers et le milieu socioculturel ;
 - Les prix pratiqués, fonction du conditionnement, mettent les produits laitiers à la portée de toutes les bourses.

Faiblesses

- La faible disponibilité des produits laitiers sur les marchés local, national et sous régional est due à :
 - Les races bovines locales (Goudali ou Peulh, Mbororo ou Foulani (Djafoun et Akou), Zébus « kirdis », Namchi ou Doayo, Kapsiki, etc.) sont réputés avoir une faible productivité laitière ;
 - La production laitière dépend encore fortement du climat, avec une grande production en saison des pluies et un déficit marqué en période sèche ;
 - Certains bassins de production ne sont pas faciles d'accès en toute saison. Le délai entre la traite et la livraison s'en trouve d'autant allongé, ce qui rend difficile l'approvisionnement des structures de transformation ;
 - La qualité des produits n'est pas toujours garantie car non contrôlée. Qu'il s'agisse des produits locaux ou des produits importés, il n'existe pas de structures adéquates chargées du contrôle périodique de ces produits sur la marché ;
 - Le Cameroun ne dispose pas encore de réglementation spécifique à la filière laitière ;
 - Le conditionnement des produits locaux reste à désirer, en l'absence d'un étalonnage spécifique, et au respect approximatif des règles d'hygiène ;
 - De même, les produits importés reconditionnés n'obéissent à aucun standard ;
 - Les produits locaux ont une courte durée de vie en raison du manque de structures permettant une plus longue conservation (chaîne de froid) .

Opportunités

- La demande en lait et produits laitiers est assez forte au niveau local, national et sous régional, d'où les importations. Cette demande peut être satisfaite même

partiellement mais de façon substantielle par les producteurs et transformateurs locaux ;

- Le Cameroun dispose d'un cheptel bovin laitier (près de 2 millions de têtes) pouvant contribuer à la satisfaction du marché intérieur et même sous régional ;
- La filière laitière est retenue comme une des filières prioritaires dans le cadre des Grandes Réalisations du Gouvernement;
- La mise en place des Agropoles sur tout le territoire national est une opportunité à saisir par les acteurs de la filière;
- Dans le cadre de l'émergence en 2035, le Gouvernement a engagé un ensemble de chantiers infrastructurels d'envergure (barrages hydroélectriques, construction et réhabilitation du réseau routier national et interrégional, etc.)

Menaces

- Les accords de partenariat économique (APE) seraient, selon certains économistes, une occasion donnée à certains pays pour augmenter leur « dumping » de produits manufacturés au détriment de la production locale ;
- Les règles édictées par l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), qui doivent conduire à terme à un monde sans barrières douanières
- La persistance des maladies émergentes et réémergentes, une épée de Damoclès pour la filière laitière si les mesures de contrôle ne sont pas respectées ;
- L'incidence de certaines zoonoses (tuberculose, brucellose, etc.) reste un grave danger dans un contexte où le contrôle du lait et des produits laitiers n'est pas systématique.

La matrice AFOM est représentée dans le tableau ci-après :

Tableau 5 : Matrice AFOM du marché du lait et des produits laitiers clés

FORCES	FAIBLESSES
Variété agro-écologique permettant la production laitière dans une grande gamme d'environnement ; Disponibilité du lait et des produits laitiers sur tous les marchés locaux, même les plus reculés et les plus difficiles d'accès ; Diversité des produits offerts à la consommation du lait et des produits laitiers toutes les couches sociales ; Prix pratiqués et conditionnement, mettent les produits laitiers à la portée de toutes	Faible production laitière des races bovines locales ; Dépendance de la production laitière du climat ; Inaccessibilité saisonnière de certains bassins de production ; Qualité des produits pas toujours garantie car non contrôlée ; Inexistence d'une réglementation spécifique à la filière laitière ; Conditionnement des produits
OPPORTUNITES	MENACES

Forte demande en lait et produits laitiers au niveau local, national et sous régional ; Potentiel cheptel bovin laitier (près de 2 millions de têtes) ; Chantiers infrastructurels d'envergure (barrages hydroélectriques, construction et interrégional	Accords de partenariat économique (APE), source de « dumping » de produits manufacturés au détriment de la production locale ; Règles de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) vers un monde sans barrières douanières ; Persistance des maladies
--	---

1.1.3c Disponibilité des produits laitiers sur le marché

La disponibilité désigne la présence d'un produit sur le marché de la distribution et, par conséquent, au niveau des points de vente en détail qui sont le point de rencontre entre un produit et l'acheteur/consommateur. Elle s'analyse souvent en termes de disponibilité numérique qui est le pourcentage des points de vente qui référence un produit particulier par rapport à l'ensemble des points de vente de l'univers analysé qui référence la catégorie de produit. Cet indicateur est considéré comme la pénétration d'un produit dans le marché de la distribution.

Concernant la pénétration en distribution des produits laitiers clés, nous avons évalué la disponibilité numérique donnée par le pourcentage du nombre de points de vente référençant un produit laitier clé donné par rapport à l'ensemble des points de vente de l'échantillon d'étude.

Tableau 6: Disponibilité numérique des produits laitiers clés

Produits laitiers clés	Pénétration de la distribution (%)
Lait en poudre	95,7
Lait concentré	89,8
Lait reconstitué fermenté	72,7
Fromage	62,8
Beurre de table	50,0
Lait frais fermenté	37,6
Lait stérilisé	35,3
Crème	28,9
Lait pasteurisé	20,0

Il se dégage de ce tableau que le lait en poudre est le plus présent sur le marché (95,7%) à la fois avec plusieurs conditionnements, plusieurs poids et plusieurs marques (voir tableaux 2 et 4bis), suivi du lait concentré (89,8%). En revanche, une analyse comparative du lait reconstitué fermenté et du lait frais fermenté montre que ce dernier est moins représenté (37,6%) que le premier (72,7%). Il apparaît, du point de vue de la disponibilité numérique, que le lait frais fermenté a un problème de pénétration de la distribution par rapport au lait reconstitué fermenté.

Il s'agit de faire un état du marché du lait et produits laitiers clés et de fournir les éléments susceptibles de permettre une compréhension de la position de marché de chacun des produits laitiers clés. A cet égard, nous présentons un état descriptif du marché de la distribution en termes des produits clés rencontrés, suivi de la disponibilité numérique de tels produits clés. Bien évidemment, comme il s'agit du marché de la distribution, les informations sont construites à partir des données collectées au niveau des points de vente en détail des produits laitiers clés.

Les résultats obtenus sur la disponibilité numérique suivant les différents types de points de vente, sont indiqués dans le tableau 7.

Tableau 7: Disponibilité numérique des produits laitiers clés par type de points de vente

Produits laitiers clés	Boulangerie	Supérette /	Boutique	Bars laitier	Total
Lait en poudre	29,9	23,2	45,7	1,2	100,
Lait concentré	30,1	23,3	45,3	1,3	100,
Lait pasteurisé	31,1	25,0	42,2	1,7	100,
Lait stérilisé	31,1	25,3	42,1	1,6	100,
Lait reconstitué	31,8	21,7	43,4	3,0	100,
Lait frais fermenté	26,1	21,1	39,3	13,	100,
Crème	30,1	25,4	43,4	1,2	100,
Beurre de table	32,3	24,5	41,7	1,5	100,
Fromage	31,9	23,2	43,5	1,4	100,

Il se dégage de ce tableau que dans les boulangeries / pâtisseries, le beurre de table, le fromage et le lait reconstitué fermenté sont les produits les plus disponibles. Dans les boutiques, le lait en poudre et le lait concentré sont les plus disponibles. Dans les bars laitiers, le lait frais fermenté constitue presque l'unique produit.

Nous avons fait une analyse de la disponibilité numérique des différents produits laitiers clés. Les résultats sont contenus dans le tableau ci-après :

Tableau 8: Disponibilité numérique des produits laitiers clés par ville d'enquête

	Mei	Nga	B	M	Nd	G	Ya	D	Ba	Bafo	Ky	Nat
Lait en	2	15	2	2	4	2	1	2	2	21	4	
Lait	2	14	2	1	2	2	1	2	1	20	3	
Lait	1	8,	1	2		1	6	7		1,	3,	
Lait	1	3,	4	1	1,	3	8	6	6,	7,		
Lait reconstitué	1	8,	1	1	5,		1	1	1	17	6,	
Lait frais fermenté	1	23	4	1	8,	2			3,			
Crème		5,	1	1		1	6	5	8,	7,		
Beurre de table		8,	6	6	1,	1	1	7	1	7,	3,	
Fromage	1	11	1	1	1	6	1	1	1	16	6,	
TOTAL	1	10	1	1	1	1	1	1	1	10	1	

Ce tableau montre que le lait en poudre est le plus présent en distribution quelle que soit la localité d'enquête, sauf à Ngaoundéré.

II LES PARTS DE MARCHÉ DES PRODUITS LAITIERS CLÉS AU NIVEAU LOCAL, NATIONAL ET SOUS REGIONAL

Le concept de part de marché est très important en matière de décision d'entrée dans un marché. Il suppose pourtant une définition du marché de référence objet de l'analyse qui est ici, celui du lait et produits laitiers clés. Evidemment, un tel marché de référence est suffisamment hétérogène en termes de technologies, de fonctionnalités des produits et des groupes d'acheteurs. De ce point de vue, il n'y a pas une unité homogène de mesure des quantités vendues et on est contraint d'utiliser le chiffre d'affaires au niveau de la distribution.

C'est à partir des quantités vendues et des prix déclarés aux points de vente qu'on a estimé les chiffres d'affaires pour chaque produit et, partant, le chiffre d'affaires de l'ensemble des produits laitiers. La part de marché d'un produit laitier clé donné est le pourcentage de son chiffre d'affaires par rapport au chiffre d'affaires de l'ensemble des produits clés réalisé par les points de vente de l'échantillon d'étude.

II.1 Parts de marché des produits laitiers clés au niveau national et sous régional

Le tableau ci-dessous indique la part du marché de chaque produit laitier clé sur l'ensemble des villes enquêtées.

Tableau 9 : Parts de marché de chaque produit laitier clé dans le marché national et sous régional

Produits	Part de marché (%)
Lait en poudre	23,1
Lait concentré	20,2
Lait reconstitué fermenté	13,6
Fromage	12,2
Beurre de table	8,6
Lait frais fermenté	8,2
Lait stérilisé	6,3
Crème	4,4
Lait pasteurisé	3,4
Total	100,0

A l'observation, ce tableau confirme que le lait en poudre vient en tête dans le marché du lait et des produits laitiers clés avec une part de marché de 23,1%, ce qui se justifie par sa disponibilité en distribution. Par contre, le lait pasteurisé ne représente que 3,4% du marché du lait et des produits laitiers clés, ce qui peut se justifier par sa durée de conservation relativement courte.

II.2/ Parts de marché des produits laitiers clés au niveau local

Pour une localité, la part de marché d'un produit laitier clé donné est le pourcentage de son chiffre d'affaires réalisé par les points de vente de la localité enquêtée

par rapport à la somme de leurs chiffres d'affaires sur l'ensemble des produits laitiers clés étudiés.

Une analyse de la part de marché des différents produits laitiers clés est faite pour chacune des localités d'enquête et les résultats contenus dans les tableaux ci-après

VI. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Les produits laitiers à base du lait frais ont un problème de pénétration du marché et de l'approvisionnement régulier en matière première; Cette catégorie de produits bénéficie pourtant d'une intention favorable de choix de la part des consommateurs du fait de son caractère naturel. Comparativement aux produits laitiers faits à base du lait reconstitué, le frais est le plus rentable dans les conditions de transformation artisanale et, au seuil de 591 litres transformés/jour chez les semi-industriels et les industriels;

En définitive, une laiterie qui peut s'approvisionner régulièrement en lait frais et investir pour être présente en distribution de manière distinctive peut mieux concurrencer les produits importés qui dominent actuellement le marché des laits.

A l'issue de cette étude, les recommandations suivantes sont faites sur la nécessité de :

- Elaborer et déployer des stratégies pour accroître en quantité et en qualité la production du lait de manière à garantir aux transformateurs semi-industriels et industriels les seuils d'approvisionnement minima requis, et à stabiliser le marché de cette matière première ;
- Accroître la gamme de produits locaux plus adaptés à la demande de la clientèle (lait stérilisé, en poudre, concentré, fromage fondu, fromage à pâte pressée, etc.);
- Mettre en place un cadre réglementation favorable aux produits locaux,
- Former les acteurs de la transformation à la maîtrise des stratégies et techniques de pénétration de la distribution ;
- Inciter et aider les acteurs de la filière à la mise en place d'un organisme interprofessionnel pouvant élaborer les standards de qualité et labéliser les produits respectant le caractère naturel;
- Mettre en place une stratégie de promotion des produits locaux, notamment à travers un système d'information sur le marché des produits clés que sont le **lait frais**, le **lait frais pasteurisé**, le **lait fermenté** (yaourt) et les **fromages frais**

II- ELABORATION DU SYSTEME D'INFORMATION SUR LE MARCHÉ DU LAIT ET PRODUITS DERIVES

INTRODUCTION

En dépit de la diversité de produits laitiers sur les marchés camerounais, le niveau de positionnement des produits importés est de loin plus important que celui des produits locaux. Les consommateurs et les distributeurs font très souvent appel à leur instinct pour opérer un choix sur le marché. L'offre et la demande nationale du lait et des produits laitiers suivent la tendance de l'évolution démographique, mais aussi les fluctuations des capacités de productions locales elles-mêmes dépendantes des variations climatiques. Les produits laitiers se présentent sur les marchés locaux sous de formes diversifiées (lait pasteurisé, stérilisé, yaourt, beurre, fromage, etc. et commercialisés à travers des

marques, labels et conditionnements différents. Plusieurs catégories d'acteurs parfois aux intérêts divergents gravitent autour de ces produits et chacun sous un angle qui lui est spécifique. On y compte les producteurs, les consommateurs, les transformateurs, les distributeurs et les importateurs. Les rapports entre acteurs varient entre indifférence, partenariat et concurrence. L'accès aux informations relatives aux marchés de produits laitiers n'est pas assez aisé d'une catégorie d'acteurs à l'autre et parfois même au sein de la même catégorie d'acteurs. Les informations et données statistiques collectées par les services des douanes, les services du MINEPIA et/ou du MINCOMMERCE ne sont pas systématiquement diffusées au profit du grand public. Cette situation compromet le développement de la filière qui souffre déjà d'un déficit criard d'informations sur le marché. Il est pourtant évident que la diffusion des informations y relatives au moment bien approprié pourrait être capitalisée par tous les acteurs. Le partage d'informations devra favoriser non seulement les partenariats entre acteurs mais aussi et surtout permettre aux entreprises, aux unités laitières locales, aux consommateurs ainsi qu'aux organismes gouvernementaux du secteur laitier de prendre de meilleures décisions d'affaires, d'approvisionnement et d'orientations stratégiques. C'est ce qui justifie non seulement la nécessité avérée d'élaborer des outils de collecte d'informations sur le comportement de produits laitiers mais aussi et surtout l'importance de mettre en place un système d'information sur le marché. C'est dans cette optique qu'un système d'information sur le marché du lait et de produits laitiers est élaboré.

Au regard des données issues de l'étude diagnostic du marché de produits laitiers, un travail d'analyse a permis d'élaborer quelques outils de collecte de données sur le marché laitier et d'identifier les canaux actuels de leur diffusion. Les aspects liés à la compréhension de l'intérêt du système d'information sur le marché (SIM) de produits laitiers, l'utilisation des outils de collecte et la gestion de ces informations ont été abordés. Tous ces aspects constituent le socle sur lequel se sont appuyés les participants pour améliorer les outils et les mécanismes du SIM pendant l'atelier de validation où ont eu lieu les échanges qui ont permis de choisir les produits clés que sont **le lait frais, le lait fermenté, le lait pasteurisé et le fromage frais** devant faire l'objet du SIM. Durant les travaux de cet atelier les participants ont échangé sur les thématiques suivantes :

1. Rôles du système d'information sur le marché de produits laitiers :

- Apprécier la dynamique tarifaire du lait et produits dérivés sur les marchés,
- Apprécier périodiquement le niveau de l'offre sur le terrain,
- Améliorer la gouvernance des échanges entre acteurs,
- Renforcer le positionnement des transformateurs artisanaux sur les marchés,
- Faciliter l'interconnexion entre les différents maillons de la chaîne de valeurs
- Maîtriser le volume d'échanges sur les marchés du lait

2. Catégories de produits prioritairement concernés par le SIM

Indépendamment des conditionnements, label et marque, les produits suivants sont prioritairement concernés par le SIM:

- ☐ Le lait frais,
- ☐ Le lait pasteurisé
- ☐ Le yaourt,
- ☐ Le fromage frais,
- ☐ Le pendidam (lait caillé/kéfir)

3. Types d'informations recherchées:

Au regard du caractère périssable du lait et donc de la fréquence de diffusion envisagée, les informations sont classées en 2 catégories, à savoir :

- a) Les informations de base,
- b) Les informations complémentaires,

3.1 Les informations de base :

Il s'agit spécifiquement des informations suivantes :

- Différentes catégories de lait et produits laitiers présents sur le marché et leurs conditionnements, label et marque,
- La variation des prix par catégorie de produits, types de conditionnement, label et marque,
- Le niveau de disponibilité par catégorie de produits, type de conditionnement, label et marque
- Le niveau de la demande sur le marché par catégories de produits, type de conditionnement, label et marque.

Ces types d'informations dites de base sont synthétisés et transmises pour traitement par SMS ou par mail tous les jours avant 14h. Celles-ci sont traitées et soumises à la diffusion par les canaux appropriés le lendemain matin,

3.2 Les informations complémentaires :

- ☐ Les catégories d'acteurs, leurs records et leur niveau d'implication dans la chaîne de valeurs lait,
- ☐ Le niveau d'offre des produits importés et leur répartition spatiale sur le marché,
 - Les records de productions,
- ☐ Les catégories de produits laitiers les plus consommés,
- ☐ Les types d'altérations de produits et/ou de plaintes exprimées par la clientèle,
- ☐ Les résultats de contrôles qualité opérés par les laboratoires référencés,

Ces types d'informations sont traités et diffusés une fois par mois,

4. La collecte des informations :

4.1 Les sources d'information

- ☐ les centres de collecte,
- ☐ les unités de transformation,
- ☐ les centres de distribution (Douala, Yaoundé)
- ☐ certains gros producteurs,
- ☐ la douane,

4.1.1 Les centres de collecte

- ☐ Bassin de Meiganga : Centres de collecte de Mbarang et de Badzer,
- ☐ Bassin de N'Gaoundéré : Centres de collecte de Tchabbal, Dibi, Idool, Mangoli, Mbang Bouhari

? Bassin de Garoua : Centres de collecte de Gashiga et de Guider.

? Bassin du Maroua : Centres de collecte de Bao Hosseré, Nord Diamaré, Domayo-hardé, Mindif, Gazawa

? Grands éleveurs : On en compte environ 5

4.1.2 Les unités de transformation et organisations paysannes :

? Bassin de Meiganga: Coopérative de transformation de lait de Meiganga, Coopérative le Paysan du Mbéré,

? Bassin N'Gaoundéré : Société Coopérative Cameroon Milk, Waldé Béro, Waldé Texaco, Waldé Mbang, Waldé Barka

? Bassin de Garoua : Coopérative de transformation de lait de Garoua,

? Bassin de Maroua : ACFILEN, Coopérative de transformation de lait de Maroua,

Sœurs Catholiques de Pétté, Redou Nyiwa,

? Douala (Dépôt à créer, Bureau d'inspection du port, CAMLAIT, DOLAIT, NESTLE)

? Yaoundé (Dépôt à créer, CAMLAIT, DOLAIT, NESTLE)

4.2 Les outils de collecte :

Plusieurs types d'outils de collecte devraient être mis à différents niveaux de maillons de la chaîne de valeurs lait. Il s'agit spécifiquement de :

? Fiches d'enregistrement du lait frais auprès des centres de collecte et de gros producteurs,

? Fiches d'enregistrement du lait frais auprès des unités de transformation,

? Fiches de production auprès des unités de transformation,

? Fiches de ventes auprès de distributeurs,

? Fiche d'importation de produits laitiers,

? Fiches de synthèse à différents niveaux

4.3 Les canaux de transmission de l'information :

Une fois les informations collectées, elles peuvent être envoyées par les canaux suivants :

? Les SMS,

? Le courrier,

? Internet entre les régions,

4.4 Traitement de l'information

Les informations transmises sont soumises à un traitement à différents niveaux :

Niveau 1 : MEDD régional/ supervision régional PAPA-ADFL,

Niveau 2 : MEDD National/ structure centrale PAPA-ADFL

Moyens de traitement : fiches de synthèse/logiciel de traitement (à **concevoir**)

4.5 Supports de diffusion :

Les informations utiles sont synthétisées et mises sur supports appropriés en fonction des canaux de diffusion à utiliser :

- ☐ Radio : communiqués radios selon les formats de communication les plus appropriés,
- ☐ Par voie de presse : Ce sont des Communiqués de presse sous forme de tableau qui offre une synthèse des informations utiles,
- ☐ Par affichage : Les affiches se font sur papier format A4 ou A2,
- ☐ SMS, Internet (Facebook, Site Web)

4.6 Canaux de diffusion :

Les informations utiles sont synthétisées et diffusées par plusieurs voies:

- ☐ Radio : radios communautaires, les antennes de la CRTV.
Pour ce qui est de radios communautaires, les radios Annour, Tkirri, sont envisagées respectivement pour les localités de N’Gaoundéré et Meiganga. Une radio communautaire sera identifiée à Maroua et une autre à Garoua pour la circonstance.
- ☐ Par voie de presse: les journaux du monde rural constituent la cible, notamment « la Voix du Paysan ».
- ☐ Par affichage: Les affiches seront placées au niveau des points de vente des différents produits, les délégations du Min-commerce, du MINEPIA et le bureau de la MEDD,
- ☐ Autre voie de diffusion: SMS, Internet (Facebook, Site Web)

5. Coût du SIM laitier

Le coût du système d’information sur le marché du lait et des produits laitiers, décliné sur la base des résolutions de l’atelier de validation de cet outil, se décompose en investissement et en fonctionnement et se présente comme suit :

DESIGNATION	Unit	QT	P.U.	P.T.
<u>A-Investissement</u>				
- Motocyclettes	Unité	08	1.000.000	8.000.000
- Ordinateurs Desktop	Unité	09	250.000	2.250.000
- Modems	Session	08	100.000	800.000
- Logiciel de traitement des données	Unité	01	1.000.000	1.000.000
- Formation initiale des acteurs du	Unité	02	1.000.000	2.000.000
Total Investissement				14.900.000
<u>B- Fonctionnement</u>				
- Salaire des 08 agents de collecte	6 mois	08	60.000	2.880.000
- Crédit de communication	6 mois	08	30.000	1.440.000
- Multiplication des fiches de collecte	Unité	21600	25	540.000
- Carburant	Litre	600	600	360.000
- Paiement facture CRTV	Mois	7.200	200.000	1.440.000
- Paiement facture	6 mois	06	30.000	180.000
Total Fonctionnement				7.032.000

Le coût total estimatif d'opérationnalisation du SIM Lait est la somme de l'Investissement, du Fonctionnement et des Imprévus (10% I+F)

Soit **14.000.000 + 7.032.000 + 2.193.200 = 24.125.200 (VINGT ET QUATRE MILLION CENT VINGT CINQ MILLE DEUX CENT) FRANCS CFA**

6. Mécanisme de financement du SIM

Pour assurer le financement de la diffusion du SIM de façon durable et efficace, on pourrait préconiser la collecte de contributions symboliques mais systématiques auprès des différents maillons de la chaîne.

Quatre sources de financement du SIM peuvent être retenues: chaque intervenant participe au prorata du coût de fonctionnement du SIM

- ☐ Les centres de collecte de lait: 20%
- ☐ Les unités de transformation: 70%
- ☐ Les coopératives de producteurs et transformateurs laitiers : 5%
- ☐ La MEDD: 5%

Pour ce qui est des charges d'investissement, elles devront être financées entièrement par le programme PAPA.

Par ailleurs il est important de noter que l'opérationnalisation du SIM dépend entièrement de l'engagement des acteurs à mobiliser les ressources. A ce sujet, plusieurs alternatives peuvent être envisagées, à savoir :

1. Assurer la prise en charge totale des charges d'investissement et de fonctionnement d'une année par le programme PAPA,
2. Envisager une action d'information et de sensibilisation des acteurs en vue de susciter leur appropriation à s'engager au processus. Cette action devra être budgétisée et financée par le programme PAPA,
3. Assurer les 1ères phases de financement par PAPA sur trois années successives tout en envisageant un processus de retrait progressif selon un planning ci-après : 100% financement PAPA en 1^{ère} année, 50 % en 2^e année et 25% en dernière année

CONCLUSION

Le système d'information sur le lait et les produits laitiers s'appuie non seulement sur les outils de collecte d'informations, mais aussi et surtout sur les stratégies de synthèse et consolidation régulières de ces données en vue de leur capitalisation et leur diffusion régulière à travers des canaux appropriés identifiés à cet effet. Il s'avère donc être un ensemble d'outils que tous les acteurs de la filière doivent maîtriser et s'approprier afin que, suivant une périodicité déterminée d'accord parties, ils puissent être au courant des opportunités qui s'offrent aux uns et aux autres.

Pour que le SIM laitier puisse pleinement répondre aux attentes des différents acteurs, les recommandations suivantes sont faites :

- ☐ Rendre traçables les informations sur le lait et les produits laitiers : cas de l'heure et de la date de la traite et de la collecte de lait frais qui doivent figurer sur les fiches au niveau du producteur et du collecteur ;
- ☐ Intégrer certains services tels ceux de la statistique et du commerce parmi les acteurs du SIM laitier ;
- ☐ Aider les populations méridionales à connaître les produits faits à base de lait frais à travers l'ouverture de vitrines / dépôts des produits laitiers dans les grands centres tels que Yaoundé et Douala ;
- ☐ Penser à une possibilité de financement dégressif du SIM par PAPA/ADFL sur deux ou trois ans avant de passer le relais aux acteurs ;
- ☐ Faire ressortir le rôle éventuel des collectivités territoriales décentralisées des bassins de production laitière dans le financement du SIM laitier ;

III- RENFORCEMENT DES CAPACITES TECHNIQUES ET MANAGERIALES DES 3 MAISONS DE L'ELEVAGE ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE (MEDD)

INTRODUCTION

La mise en place de la Maison de l'Elevage et du Développement Durable (MEDD) par le Programme PAPA-ADFL vient répondre entre autre au manque des statistiques fiables. Une situation qui constitue un frein aux politiques réelles de planification de développement de la filière lait. A titre d'illustration, il est difficile d'estimer les quantités de lait produits et/ou transformés dans le territoire national. La MEDD qui constitue une structure fédératrice (MEDD) de tous les acteurs de la filière laitière a pour rôle non seulement de défendre les intérêts de ses membres, mais également de collecter et de publier les données sur l'environnement, la production et la transformation laitière.

Malheureusement, depuis la mise en place de cette structure avec ses organes dirigeants, son opérationnalisation tarde à prendre effet.

La mission confiée à APROSPEN consiste à renforcer les capacités techniques et managériales des membres des CA ces 3 MEDD à travers l'organisation et l'animation de trois (03) sessions de formations. Chacune des sessions formation sera assortie des compétences et des outils nécessaires permettant d'opérationnaliser la MEDD.

À cet effet, l'Association Canal Développement, doit former les 39 membres des conseils d'administration des 3 Maisons de l'Elevage et du Développement Durable des 3 régions sur :

- Les techniques de collecte et d'analyse des données
- Les dispositions de l'acte uniforme OHADA sur les Sociétés Coopératives
- Le management (planification, budgétisation, vie associative, gestion des conflits...)
- Le positionnement institutionnel de la MEDD, son rôle et sa fonction dans la filière laitière au Cameroun
- L'appui des faitières régionales des OP à organiser la réflexion sur l'avenir des organisations représentatives des producteurs et l'articulation avec l'administration;

Dans la foulée, les responsables des différentes coopératives mise en place par le PAPA ADFL (CUMA, Sélection, Transformation et collecte) de chaque Région ont été conviées à la formation.

Trois sessions ont été organisées, à raison d'une session pour chacune des villes de NGAOUNDERE, GAROUA, et MAROUA

Le présent rapport revient sur l'essentiel de cette formation. Il est articulé autour des points suivants :

- Méthodologie
- Résultats obtenus
- Difficultés rencontrées
- Conclusion et recommandations
- Annexes

1- METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée pour la réalisation de cette mission a été conçue pour exécuter cette activité dans les meilleures conditions possibles.

2.1. Préparation

La préparation de cette mission s'est conjointement faite par l'équipe de l'Association Canal Développement et le PAPA ADFL. Cette phase a consisté essentiellement au :

- Recadrage méthodologique
- La préparation pédagogique
- La préparation logistique
- L'identification et à la mise à contribution des personnes ressources

✓ Recadrage méthodologique

Après la notification du Contrat, le PAPA ADFL a demandé sous réserve des petites modifications d'élaborer les modules, conformément à l'offre technique.

Ainsi, les modules suivants ont été préparés et transmis au PAPA ADFL en versions Word et Power Point :

- Techniques d'analyse des données
- Dispositions OHADA sur les coopératives
- Vie associative
- Programmation et budgétisation des activités
- Principes et de gestion d'une coopérative
- Suivi-évaluation
- Gestion des conflits
- Exposé autour des points sur le positionnement institutionnel de la
- Exposé préliminaire sur les OP
- Outils (gestion d'une coopérative, documents administratifs, ...)

Après avoir pris connaissance des modules, une rencontre entre les deux parties (PAPA ADFL et APROSPEN) a été tenue le 15 juillet 2016. Le tableau 1 présente les personnes ayant pris part à cette rencontre :

Tableau 1 : Liste des participants à la réunion de travail avec la cellule opérationnelle du PAPA/ADFL

STRUCTURE	PERSONNE PRESENTE (S)	QUALITE
PAPA/A DFL	MOHAMADOU BAMANGA	Régisseur
	ABOUAME SALLE	Assistant Technique
	BACHIROU SADOU	Chef d'Unité Structuration et professionnalisation
	YEBGA Epse NYEMB N. Aurélie	Chef d'Unité transformation et commercialisation
	DJEDO PALWE G.	Chef d'Unité d'Amélioration de l'alimentation

	MFOKOUEN M. AWAWOUF	Technicien Spécialisé en organisation des producteurs
	DOUMME Joseph Hervé	Technicien Spécialisé en transformation et commercialisation
EN APROSP	Dr HAMADOU GAMBO	Responsable APROSPEN et Expert Principal
	Mme AISSATOU	Expert associée

Au sortir de cette rencontre, il a été demandé à APROSPEN de :

- Rendre la formation plus pratique que théorique en accordant plus de temps à la co-construction ;
- Accorder plus de temps au module technique de collecte et analyse des données. A cet effet les fiches des conçues par PAPA ADFL ont été mise à la disposition du APROSPEN pour servir de base de travail ;
- Axer le module portant sur OHADA sur des aspects précis des textes de la MEDD et de leur applicabilité en faisant une analyse critique ;
- Inviter les responsables des coopératives créées par le PAPA ADFL dans chacune des Régions à prendre part à cette formation.

✓ **Préparation pédagogique**

Cette phase a mobilisé deux experts de Canal Développement. Ils ont tour à tour relus les TDR de la mission et l'offre technique. En suite, ils ont élaboré le contenu des différents modules, réactualisé le chronogramme d'intervention. Cette phase s'est déroulée conformément à la méthodologie décrite dans l'offre et notamment l'objectif de faire de cette formation une action devant permettre à terme d'opérationnaliser la MEDD. Les TDR pour trois exercices de groupes (planification/ budgétisation, opérationnalisation de la MEDD et la représentativité des OP dans la filière lait) ont été élaborés. Aussi, une fiche individuelle d'évaluation de la formation a été conçue.

✓ **Préparation logistique**

Le PAPA ADFL et l'Association Canal Développement ont effectué chacun des tâches précises pendant cette phase.

Le PAPA ADFL a pour chaque session :

- Mis à la disposition des Experts différentes fiches de collecte des données
- Mis à contribution ces cadres pour le suivi de la mise en œuvres des activités de cette prestation (le responsable de volet structuration et les superviseurs régionaux)
- Préparé les feuilles de présence des participants

L'Association Canal Développement a :

- Imprimé, multiplié et distribué un jeu de module à chaque participant à la formation ;
- Mobilisé la logistique pour la visualisation des travaux de cette formation ; notamment ; un vidéo projecteur, trois ordinateurs portables, une imprimante, de papiers crafts, des markers des différentes couleurs, un appareil photo numérique...

- Pris des dispositions pour assurer une prise en charge des participants (transports, pause café, pause déjeuner, l'hébergement des participants,...)
- Préparé les feuilles de présence des participants

✓ **Contribution des personnes ressources**

La préparation et l'exécution de cette mission s'est faite en étroite collaboration avec les Superviseurs Régionaux du PAPA ADFL et d'autres personnes ressources. Le tableau 2 présente les personnes ressources mobilisés.

Tableau 2 : personnes ressources

Région/ Localité/ Atelier	Période d'exécution	Lieu de la formation	Personnes ressources
Adamaoua à N'Gaoundéré	Du 17 au 21 août 2014	Maison de la femme de NGAOUNDERE	OUMAR DIALLO, PCA MEDD /AD
Nord à Garoua	Du 23 au 27 juillet 2014	Salle des Réunions de la Caisse de Développement de l'Élevage du Nord (CDEN)	HAMIDOU ISSOUFA, SR/ PAPA ADFL /NORD OUSMANOU BOBBO, PCA MEDD/ NO IBRAHIMA, SG FEUGEL NORD
Extrême Nord à Maroua	Du 02 au 06 août 2014	Salle des réunions de Coordination Régionale PAPA ADFL de l'Extrême Nord	MAMADOU YAKOUBA, SR /PAPA ADFL/ EN MOUSTAPHA, membre CA MEDD /EN

2.2. Exécution des formations

Pendant l'exécution de la formation, l'Association Canal Développement a mobilisé deux experts (un Docteur Vétérinaire et un Ingénieur Agronome) qui ont tour à tour :

- Déterminé les attentes et les craintes des participants ; et évalué le pré requis des participants ;
- Ajusté le contenu de la formation en fonction des éléments ci-dessus cités
- dispensé les modules de formation ;
- évalué les participants sur les connaissances acquis et leur niveau de satisfaction ;
- fourni à chaque participant un support;
- fourni à chaque participants un exemplaire des différents produits de la formation (Plan d'action, budget, résolutions, ...)

La phase d'exécution s'est faite conformément au synopsis (en annexe) ; validé à l'ouverture de chaque session par les participants.

Outres les Experts, ont été mobilisées deux autres membres de l'Association Canal développement qui étaient chargés entre autres de :

- supervision de la formation
- apport technique aux experts
- secrétariat et reprographie
- la prise en charge des participants

2.3. Capitalisation

Le présent rapport provisoire a été rédigé au fur et à mesure que les sessions se déroulent. En fait, lorsque l'un des deux formateurs intervient, l'autre se charge de la prise des notes. Aussi, chaque jour de formation, un rapporteur journalier est désigné parmi les participants. Ce rapport fait une synthèse des documents produits. Il est soumis à l'appréciation du PAPA ADFL qui fera éventuellement ses remarques. En fin le rapport définitif de la formation sera rédigé en tenant compte des remarques et observations du PAPA ADFL. Il sera produit en 6 exemplaires (1 original et 5 copies) et une version électronique sur CD Room conformément aux TDR de la mission.

2- RESULTATS

3.1 Synthèse de déroulement de la formation

Le déroulement de chaque session a été marqué par une phase protocolaire et une phase consacrée à la formation proprement dite.

✓ La phase protocolaire

Elle est marquée par :

- L'enregistrement et la présentation des participants ;
- Le recueil des attentes et craintes des participants permettant d'ajuster si nécessaire le contenu de modules ou la façon d'animer ;
- L'intervention du responsable de APROSPEN ; qui remercie les participants pour avoir répondu présents à l'invitation. Il profite de l'occasion pour donner les modalités pratiques en rapport à l'organisation de l'atelier (Transport, hébergement et restauration) ;
- La présentation des objectifs de l'atelier ;
- L'intervention du PAPA pour remercier à son tour les participants, de préciser une fois de plus les missions du PAPA ADFL et les divers appuis réservés à la MEDD et à d'autres acteurs à la base ;

✓ La formation proprement dite

- Techniques d'analyse des données a été conduit à travers un exposé soutenu par le remplissage des fiches conçues par le PAPA ADFL ;
- Dispositions OHADA sur les coopératives, ont été abordées sur des aspects spécifiques relatifs à l'organisation et au fonctionnement de la MEDD tant qu'Union des Sociétés Coopératives. Une comparaison est à chaque fois faite entre la situation réelle au niveau de la MEDD / Coopératives et c'est que OHADA a prévu dans ce cadre. A chaque fois des propositions d'amélioration ont été formulées ;
- La vie associative, a été sommairement abordé avec un accent sur les rôles des principaux responsables et les outils de gestion y afférents ;
- La programmation et budgétisation des activités, a été conduit à travers un exposé et un brainstorming sur le processus qui conduit à la programmation (analyse de la

situation), les éléments essentiels à prendre en compte lors de la programmation / budgétisation. En fin des travaux des groupes ont suivis sur l'élaboration d'un plan d'action (et budget) de la MEDD (juillet – décembre 2014). Au préalable, les actions à mener pour permettre à la MEDD d'être opérationnelle d'ici décembre 2014 ont été identifiées ;

- Les principes et de gestion d'une coopérative ont été abordés avec l'usage des outils de gestion d'une coopérative et documents administratifs ;
- Gestion des conflits a été abordé de façon sommaire d'un exposé et brainstorming sur les causes des conflits dans un groupement de producteurs ;
- Le positionnement de la MEDD et des OP faitières a été abordé à travers un exposé préliminaire suivie des groupes de travaux l'un sur la MEDD et l'autre sur les OP. Les deux groupes ont respectivement travaillé sur les TDR suivants :

Groupe 1

- Quelles activités planifier à court, long et moyen terme pour permettre à la MEDD jouer pleinement son rôle dans la filière?
- Quelles stratégies pour faciliter le positionnement institutionnel de la MEDD?
- Comment type de fonctionnement adopter au sein de la MEED pour lui permettre d'être efficace sur le terrain?

Groupes 2

- L'environnement général des OP : leur rôle dans les politiques de développement agricole
- La gestion de l'information et de la communication au sein des OP et avec l'administration
- Les propositions de stratégies de positionnement institutionnelles des OP dans leur mission de représentativité et d'appui au dialogue public privé

Une restitution animée a été organisée suivi d'une capitalisation des données.

✓ La phase de clôture

La phase de clôture de la formation a consisté à faire une Synthèse des échanges, définir les perspectives, évaluer la formation et valider les résolutions. Aussi cette séquence a été marquée par les mots de clôture prononcés par les responsables ayant ouvert la formation. Pour l'essentiel, ils ont invités les participants à faire bon usage des acquis de la formation. Ils ont aussi remercié les formateurs pour la manière avec laquelle ils ont conduits les échanges. En fin ils souhaités un bon retour à tous.